

Administration générale et finances

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Au nombre des dossiers qui ont particulièrement occupé le secrétariat municipal en 2003 figurent ceux qui ont trait aux élections et votations. Il s'est notamment agi, au vu des expériences réalisées depuis l'introduction du vote par correspondance généralisé, de parachever les dispositions prises pour traiter avec toute la célérité et la sécurité possibles un nombre de bulletins de vote sensiblement plus élevé que par le passé. Dans ce contexte, un crédit a été sollicité pour acquérir un système de lecture optique des bulletins, utilisable pour les votations, dont la mise en œuvre, prévue pour le courant de 2004, devrait permettre d'accélérer les dépouillements, tout en réduisant le nombre de scrutateurs mobilisés. L'intégration au registre des électrices et électeurs des personnes de nationalité étrangère répondant aux conditions posées pour bénéficier des droits civiques sur le plan communal a également constitué un dossier important.

Les questions de personnel ont également nécessité une attention particulière, plusieurs remplacements, consécutifs à des départs à la retraite, étant intervenus, pour le couple d'intendants de la maison de Mon-Repos, l'huissier chef de la Municipalité et, aux Archives de la Ville, le responsable du centre de microfilmage.

Outre les tâches habituelles liées au secrétariat de la Municipalité, le secrétariat municipal a entre autre été chargé de rappeler à l'ensemble de l'Administration diverses directives, relatives aux réponses à donner au courrier, à l'affranchissement de celui-ci, ou encore à l'utilisation du logo «Lausanne». Il lui a incombé de rédiger ou de rassembler les éléments de réponse à diverses enquêtes conduites notamment par l'Association internationale des maires des capitales et métropoles entièrement ou partiellement francophones (AIMF) et par diverses villes suisses, ainsi que de préparer un rapport à l'intention du préfet de Lausanne, en vue de la visite annuelle de celui-ci à la Municipalité. Le président de l'Institut coréen pour l'autonomie communale a par ailleurs rendu une visite au secrétariat municipal pour se documenter sur l'organisation des communes vaudoises.

Solidarité internationale

En matière de solidarité internationale, le citoyen lausannois contribue - à hauteur de quelque 1.50 francs par an - à soutenir des projets de coopération au déve-

loppement sur le terrain visant à promouvoir les valeurs démocratiques, la santé, la formation, la protection de l'environnement, le développement durable et celui de l'économie, dans les pays préférentiels de l'hémisphère sud ainsi que d'Europe centrale et orientale.

Aide aux pays de l'hémisphère sud

Concernant le soutien aux valeurs démocratiques, la Ville a notamment poursuivi son soutien au programme de promotion de la paix et des droits humains mis en place par Peace Brigades International et par l'Organisation mondiale contre la torture. Au registre conjoint de la santé et de la formation, le foyer pour enfants abandonnés de La Plata (Argentine) et le foyer-ferme pour enfants et adolescents de San Andres (Pérou) ont vu se renouveler l'aide directe qui leur était accordée, de même que les «Villages d'enfants SOS» destinés aux enfants des rues vietnamiens. De plus, le travail de proximité des éducateurs de l'organisation Enfants du monde en faveur de leurs jeunes protégés salvadoriens a bénéficié pour la première fois d'une contribution financière, destinée de surcroît à des actions de sensibilisation au niveau national.

Toujours pour ce qui relève de la formation, un soutien exceptionnel a été accordé en faveur de retraités bénévoles engagés dans la construction de structures éducationnelles en Haïti, dans le cadre d'un programme commun de Nouvelle Planète et du Mouvement des Aînés. Et la participation de la Ville aura permis à l'Entraide protestante suisse (EPER) de créer un centre de formation professionnelle à l'attention des femmes et adolescent(e)s d'un camp de réfugiés palestiniens au Liban (projet présenté par la FEDEVACO, Fédération vaudoise de coopération). Enfin, l'enveloppe octroyée au fonds de coopération de l'AIMF (Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones) a été renouvelée à des fins de développement des collectivités publiques francophones d'outre-mer.

A noter, par ailleurs, que la Ville se voit peu à peu amenée à faire face à des demandes spécifiques en matière d'informatique : c'est ainsi qu'elle a pu co-financer, par l'intermédiaire de l'association XPatria, la mise en place de centres de formation multimédia en Algérie. La préservation de certaines valeurs culturelles n'a pas été oubliée et le monastère tibétain de Tashi Lhunpo, reconstitué près de Mysore, en Inde, ainsi que le musée ethnique de Gaoua, au Burkina Faso, ont bénéficié d'un encouragement lausannois.

Au registre de l'aide sanitaire, le programme MediCuba d'envoi de matières premières destinées à la fabrica-

tion, sur place, de médicaments destinés à la population cubaine a bénéficié de la même continuité que précédemment. Du côté de la préservation de l'environnement et du développement durable, la Ville a, de plus, décidé de participer à la constitution, instaurée par Medair, d'un fonds international dévolu à l'approvisionnement en eau potable de pays démunis. Ailleurs, des opérations de déminage ont pu être mises sur pied au Sri Lanka grâce au soutien octroyé à la Fédération suisse de déminage, et la Fondation para los Indios del Ecuador a pu, de même, poursuivre ses opérations de reboisement des Andes équatoriales. Sans oublier la contribution apportée au programme de ramassage des déchets à Pushkar (Rajasthan), élaboré par un ancien employé du service d'assainissement, sous le label Organisation Natural Development.

Au chapitre des «coups de pouce» en faveur des petites et moyennes entreprises, on signalera, parmi d'autres, ceux accordés au programme de libération des villageois Dalit et des Adivasis du poids des dettes, en Inde (organisation Action de Carême), et à la commercialisation de produits de l'agriculture traditionnelle au Lesotho (organisation Helvetas), deux programmes présentés par la FEDEVACO.

Et si la Municipalité tend à privilégier la coopération au développement sur une certaine durée de préférence à l'aide d'urgence à court terme, cette dernière a tout de même bénéficié - comme précédemment - de l'enveloppe annuelle globale attribuée au Comité international de la Croix-rouge pour faire face à d'imprévisibles catastrophes.

Aide aux pays d'Europe centrale et orientale

Comme chaque année, cinq élèves du lycée franco-tchèque de Brno - accueillis dans des familles lausannoises avec le soutien de la Ville - ont effectué un stage de six semaines dans le cadre du gymnase du Bugnon. À noter que par réciprocité un groupe de gymnasiens lausannois a été invité et accueilli pour la première fois par la population de Brno.

En tant que partenaire principal de l'Agence de la démocratie locale d'Osijek (instituée sous l'égide du Conseil de l'Europe pour restaurer les valeurs démocratiques, le dialogue interethnique et la promotion économique en ex-Yougoslavie), la Ville de Lausanne a délégué une représentante à une rencontre entre partenaires sur le terrain, où la demande de formation, de savoir-faire institutionnel et de «coaching» d'entreprise s'est avérée prédominante. A signaler également le soutien indirect, versé sous forme de cotisation annuelle, à l'association Causes communes Vaud qui mène notamment des projets concernant les jeunes et le déminage en Ex-Yougoslavie.

Outre le soutien à la pouponnière hongroise de Loczy et toujours dans le cadre des projets «jeunesse», une sensibilisation aux droits de l'enfant a pu être mise sur pied grâce à la participation de la Ville à la publication d'une brochure y relative du Centre européen de Veliko Turnovo, en Bulgarie. De plus, et en réponse à la demande de l'association Espoiroumanie, les orphelins sidéens de l'hôpital de Bacau ont pu bénéficier d'un accompagnement médical, nutritif et affectif. Par l'intermédiaire des services financiers de plus en plus appréciés de Swisscontact, il a également été possible d'offrir à de petits patrons russes des possibilités

d'amélioration de la gestion d'entreprise, d'accès au crédit et de participation au marché du travail.

Réceptions

De nombreuses réceptions et cérémonies ont été organisées par le secrétariat municipal, à l'Hôtel de Ville, à la Maison de Mon-Repos, dans divers lieux en ville ainsi que dans les domaines viticoles communaux.

Relevons en particulier l'accueil des nouvelles et nouveaux retraités lausannois au Casino de Montbenon le 28 octobre, en collaboration avec l'association Agora, et la remise de la médaille d'or de la Ville de Lausanne à M. Michel Corboz, chef de chœur, enseignant et fondateur de l'Ensemble Vocal de Lausanne, le 4 décembre, de même que les réceptions organisées dans le cadre de divers forums, congrès et assemblées, tels que l'Africa Energy Forum, le colloque international des parcours et mode de vie, le congrès international Demhist du Conseil international des musées, le séminaire international «Partenariat pour la Paix» organisé par l'Etat-major général de l'Armée, le congrès national de l'Association d'ingénieurs de l'INP-Grenoble, la Conférence suisse des directeurs d'écoles professionnelles. Parmi les délégations et personnalités reçues, mentionnons les descendants de l'homme d'Etat Gustave Ador, la direction des Ports francs et entrepôts de Genève S.A. et celle de la société Debiopharm.

Le secrétariat municipal a également été impliqué dans l'organisation de diverses réceptions et rencontres organisées à Lausanne dans le cadre des manifestations «Vivre ensemble 2003», à l'occasion du Bicentenaire de la naissance du canton de Vaud. Il a de même participé aux diverses manifestations organisées à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de Georges Simenon, écrivain et romancier belge, père du commissaire Maigret, qui a séjourné 32 ans à Lausanne et dans sa région.

Quelques réceptions officielles ont également été mises sur pied dans le domaine du sport, notamment à l'occasion du match international de hockey sur glace Suisse - Tchèque, le 12 avril, de la Journée officielle du 53^e Tir cantonal vaudois, le 12 juillet, et lors de la remise des récompenses aux sportifs lausannois méritants, le 4 novembre.

Quatre inaugurations ont eu lieu au cours de l'année avec l'appui du secrétariat municipal : le 19 août, la remise symbolique des clés à la Haute Ecole de Théâtre de Suisse romande; le 31 octobre, les nouveaux locaux de la succursale d'Entre-Bois de la Bibliothèque municipale; le 13 novembre, le hall rénové du Musée historique de Lausanne; et le 29 novembre, la nouvelle tour de Sauvabelin.

Au registre culturel, trois plaques commémoratives ont été inaugurées, à la mémoire de Georges Simenon, de Nora Gross et de Rosalie de Constant ainsi que, le 15 avril, la fontaine «Le crapaud du bourg et la princesse» et, le 26 mai dans le Jardin Dapples, une sculpture offerte par les autorités ukrainiennes en l'honneur de Serge Lifar - l'une des figures les plus marquantes de la danse au XX^e siècle. Le secrétariat municipal a par ailleurs contribué au bon déroulement de 39 vernissages, dont 17 au Forum de l'Hôtel de Ville, 13 dans les musées communaux et 9 dans d'autres lieux d'exposition lausannois : à la Fondation de

l'Hermitage, au Forum d'architecture, à la Bibliothèque municipale et à l'Espace Arlaud.

Relations institutionnelles

La Municipalité a rencontré pour des séances de travail le Conseil d'Etat vaudois, le préfet du district de Lausanne, les municipalités de Cheseaux-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne, Pully et Granges-près-Marnand. Elle a également reçu ou rencontré, en corps ou en délégation, la Société des hôteliers de Lausanne et environs, les membres de la Cour de justice des Communautés européennes, une délégation de la Province de Liège (dans le cadre de l'année Simenon), les juges du Tribunal fédéral, les autorités cantonales du Tessin et de Thurgovie (dans le cadre des célébrations du Bicentenaire), le ministre de la culture d'Ukraine, le vice-maire de Kiev et l'ambassadeur d'Ukraine à Berne (à l'occasion de l'inauguration de la statue de Serge Lifar), une délégation du ministère des finances de la République d'Indonésie en voyage d'étude en notre pays, la commission de gestion du Conseil des Etats, le grand chambellan du roi de Thaïlande, la commission fédérale de la communication, une délégation de la ville chinoise de WuXi et la direction des finances de la Ville de Zurich. La Municipalité a participé enfin, en délégation, à la Journée des communes vaudoises, à Moudon, ainsi qu'à l'assemblée générale de l'Union des villes suisses, à Kloten.

Manifestations – Sociétés locales (fanfares, groupes musicaux et chorales)

Le secrétariat municipal a apporté son appui - ou a coordonné celui d'autres services de l'Administration - à de nombreuses manifestations, dont les principales ont été, chronologiquement :

- Du 28 avril au 17 mai : une série d'événements lausannois liés au 100^e anniversaire de la naissance de Georges Simenon, organisés en collaboration avec la Ville, la Province et l'Université de Liège.
- Du 21 juin au 31 août, la 22^e édition d'*Entrée libre pour un été*. Plus de 150 spectacles ou animations ont été offerts gratuitement aux Lausannois ou aux touristes à la Place de la Louve, à la Cité, à Montbenon, dans le Parc Mon-Repos, à Ouchy, à la salle du Métropole, à la Cathédrale, dans plusieurs églises et dans les quartiers. Un nouveau don de la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle de la Loterie Romande a permis à l'association d'inclure dans son programme quelques événements de haut niveau culturel et par là, d'améliorer la promotion des spectacles offerts.
- Le 21 juin, la *Fête de la Musique*. Plus de 1 400 musiciens représentant tous les styles de musique ont participé à la 9^e édition lausannoise de cette manifestation. On a estimé à plus de 35 000 les spectateurs présents; 30 lieux ont été animés en plein air, dans des églises, salles de spectacles, écoles de musique, salles de cinéma, musées et clubs, bars, caveaux ou cafés. Le comité de l'Association de la Fête de la musique a pu améliorer le retentissement de cette manifestation grâce, entre autres, à un don de la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle de la Loterie Romande.
- Les 27 et 28 juin, la 34^e *Fête de Lausanne*. Avec le Mouvement des Aînés et le Festival de la bande

dessinée au titre d'hôtes d'honneur, la fête s'est déroulée dans de bonnes conditions météorologiques. Cette manifestation requiert toujours un soutien logistique important de la part des services communaux. Le comité d'organisation a connu quelques problèmes de renouvellement de ses membres.

- Les 2 et 3 juillet, *Opéra open air sur grand écran*. Le secrétariat municipal a coordonné les interventions des services municipaux impliqués.
- Du 4 au 12 juillet, le *Festival de la Cité*. La contribution des services communaux est toujours très importante; les contacts sont excellents avec la nouvelle équipe des organisateurs.
- Le 12 juillet, le secrétariat municipal a coordonné les événements en relation avec la journée officielle du *Tir cantonal vaudois* (cortège, partie officielle et réception).
- Le 1^{er} août, la *Fête Nationale*. La cérémonie officielle s'est à nouveau déroulée sur la place du Général Guisan à Ouchy; pour son organisation, le secrétariat municipal a collaboré avec la Société de développement et des intérêts d'Ouchy (SDIO). A relever que la Municipalité a décidé d'accéder à la demande de la Préfecture de déroger au tournus habituel entre les sociétés de développement et a accueilli le représentant du Conseil d'Etat à Ouchy. Le cortège, regroupant les représentants des autorités cantonales, communales et militaires ainsi que des bannières avec leurs escortes, sous la conduite de l'Harmonie lausannoise, s'est déroulé entre la place du Port et celle de la Navigation. Le feu d'artifice tiré sur le lac, offert à la population par la SDIO, avec la collaboration des services de la Ville, a attiré, comme ces dernières années, un très nombreux public.

L'habituelle fête populaire de la Société de développement du Nord a été organisée sur les terrains de sports de la Blécherette; elle s'est achevée par le feu traditionnel du 1^{er} août, une dérogation à l'interdiction générale des feux ayant été accordée en dernière minute.

Par ailleurs, diverses demandes de soutien financier ou logistique relatives à des événements ponctuels organisés par des fanfares et autres groupes musicaux ont été examinées et ont reçu, dans l'ensemble, une suite favorable.

Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux

Au cours de ses quatre séances annuelles, cette conférence a abordé diverses questions fort diverses, quoique d'intérêt commun : utilisation des salles de conférences, intranet communal, utilisation des imprimantes couleur, gestion informatisée des documents, pour n'en citer que quelques-unes. Elle a aussi permis de résoudre bon nombre de problèmes courants de coordination interdirections, de préciser des procédures, de rappeler des directives.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Outre les votations fédérales des 9 février et 18 mai, le secrétariat municipal a été fortement mobilisé par l'organisation et le dépouillement des élections fédérales, qui ont eu lieu les 19 octobre et 9 novembre, et par une élection complémentaire au Conseil d'Etat en deux tours, les 9 et 30 novembre. Le dépouillement du 1^{er} tour de l'élection des deux députés vaudois au Conseil des Etats et de celle des 18 députés au Conseil national s'est déroulé au Casino de Montbenon (décompte et préparation des bulletins) et dans les locaux du programme 5D du Service social et du travail, à l'avenue de Sévelin 28 (seul endroit suffisamment spacieux et bien équipé en matériel informatique pour gérer la saisie des bulletins dépouillés et la production des résultats, compte tenu de l'accroissement du nombre de votants et de l'introduction d'une nouvelle application informatique élaborée par l'Etat de Vaud). Les résultats étaient connus à 19h30 pour le Conseil des Etats et à 02h30 le lendemain matin pour le Conseil national, ce qui constitue une performance très honorable, malgré les attentes de certains partenaires.

Le vote par correspondance généralisé introduit en juin 2002 est désormais bien entré dans les mœurs : 5 % des votants à peine se sont encore rendus dans les bureaux de vote de quartier en 2003.

Les préparatifs pour la mise en œuvre, au 1^{er} janvier 2004, du droit de vote des étrangers sur le plan communal ont considérablement mobilisé le secrétariat municipal qui, avec l'aide technique du Service d'organisation et d'informatique, a révisé de façon systématique la liste des quelque 18 000 électeurs concernés fournie par le registre central des étrangers, ceci afin de vérifier si les conditions d'octroi des droits civiques étaient remplies. Ce travail, ainsi que l'élaboration d'un nouveau logiciel informatique de gestion du rôle des électeurs, a pu être réalisé dans les temps, malgré les délais très courts imposés par l'Etat.

Registre civique

Au 31 décembre 2003, le corps électoral lausannois comptait 61 417 électrices et électeurs (31 décembre 2002 : 62 011); 8 842 personnes (31 décembre 2002 : 8 431) étaient en outre inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations et élections

Scrutins organisés

- 2 votations fédérales, 11 objets au total, et 1 élection fédérale
- 1 votation cantonale, 1 objet au total, et 4 élections cantonales

Objets et participation

1. Votation fédérale du 9 février 2003

- a) Arrêté fédéral du 4 octobre 2002 relatif à la révision des droits populaires
- b) Loi fédérale du 21 juin 2002 sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers dispensés dans le

canton selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie

Electeurs inscrits : 70 423; votants : 21 928; participation : 31.14 %

2. Votation fédérale du 18 mai 2003

- a) Modification du 4 octobre 2002 de la loi sur l'armée (Armée XXI)
- b) Loi fédérale du 4 octobre 2002 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)
- c) Initiative populaire «pour des loyers loyaux»
- d) Initiative populaire «pour un dimanche sans voitures par saison - un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches)»
- e) Initiative populaire «La santé à un prix abordable (Initiative-santé)»
- f) Initiative populaire «Droits égaux pour les personnes handicapées»
- g) Initiative populaire «Sortir du nucléaire - pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire)»
- h) Initiative populaire «Moratoire-plus - Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)»
- i) Initiative populaire «pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (Initiative pour des places d'apprentissage)»

Electeurs inscrits : 70 376; votants : 34 404; participation : 48.89 %

3. Votation cantonale du 18 mai 2003

- a) Décret du Grand Conseil du 4 février 2003 accordant un crédit d'ouvrage de fr. 34 720 000.— pour financer, par moitié, les frais de construction du Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne, en collaboration avec le canton de Fribourg

Electeurs inscrits : 61 911; votants : 29 003; participation : 46.85 %

BOURGEOISIE, NATURALISATIONS ET DÉCLARATIONS

Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés:

- 361 étrangers (de 46 nationalités) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire;
- 16 étrangers, tous époux(es) de Suisses(es) originaires de Lausanne ont bénéficié de la procédure de naturalisation facilitée;
- 5 enfants étrangers sont devenus suisses et bourgeois de Lausanne par procédure de naturalisation facilitée.

336 personnes ont en outre été inscrites au registre des bourgeois pour des causes «naturelles» (naissances,

adoptions, réintégrations ou mariages); enfin, 349 personnes ont perdu la bourgeoisie de Lausanne, principalement pour cause de décès.

Naturalisations

Auditions de candidats(es) étrangers(ères) à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et du Conseil communal

42 délégations conjointes de la Municipalité et de la commission permanente des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 461 candidats(es) - 455 en 2002 - afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales; 32 d'entre eux (elles) ont dû être reconvoqués(es), leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2003, 390 personnes (2002 : 764) ont obtenu une promesse de bourgeoisie de notre commune, soit 270 requérants(es), 35 conjoints(es) et 85 enfants.

Déclarations

Le bureau des déclarations a délivré les pièces officielles suivantes :

	<u>2002</u>	<u>2003</u>
Authentications de photocopies	1 940	2 079
Actes de mœurs	187	185
Certificats de vie	621	629
Actes d'origine	516	762
Déclarations de fortune (sans émoluments)	624	756
Total	3 888	4 411

BUREAU DES IMPRIMES ET DU MATÉRIEL

Imprimés

Dans le souci d'instaurer des procédures plus économiques et, dans une certaine mesure, plus rapides, les commandes des cartes de visite et des cartes de compliments sont désormais transmises au Bureau des imprimés et du matériel par un service en ligne dit «Lambda» créé par une imprimerie privée. Concrètement, une personne dans chaque service (ou fraction de service pour les grands services ou ceux dispersés géographiquement) se charge de collecter les demandes d'impression ou de réimpression des cartes et de les saisir sur un formulaire électronique ad hoc via intranet. Ce service garantit une saisie simple, une recherche aisée, des commandes facilitées et des imprimés de qualité, respectant les principes préalablement établis par la charte graphique de la Ville; il a également pour conséquence une diminution non négligeable des frais d'impression et des délais de livraison fortement réduits.

Papier

Les négociations menées dans le cadre de «Grafosa» (groupement romand des acheteurs publics) a permis d'obtenir des prix particulièrement favorables et d'éviter

la hausse annoncée par les principaux fournisseurs. La consommation annuelle reste de l'ordre de 18 millions de feuilles.

Consommables

La consommation de toners et de cartouches à encre pour imprimantes poursuit une courbe ascendante (+35 % environ).

Fournitures de bureau - Mobilier - Produits de nettoyage

Le BIM a poursuivi son effort pour réduire l'assortiment des articles mis à disposition, effort qui se heurte parfois à la difficulté d'imposer la fourniture d'articles standardisés à chaque service, voire à chaque bureau.

CASINO DE MONTBENON

Manifestations

Le Casino a accueilli 371 événements en 2003 (2002 : 356, 2001 : 360), selon la répartition mensuelle suivante :

	salle Paderewski	salle des fêtes
Janvier	25	9
Février	20	9
Mars	25	12
Avril	12	9
Mai	22	13
Juin	21	19
Juillet	15	7
Août	12	2
Septembre	19	7
Octobre	22	17
Novembre	24	17
Décembre	19	14
	236	135

Outre les activités traditionnelles (assemblées et spectacles des sociétés locales, repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, congrès, etc.), on relève une augmentation des concerts classiques : festival Sine Nomine, association Mozart, Ensemble baroque du Léman, ainsi que les concerts de soutien organisés par la fondation Force.

Les événements les plus marquants ont été :

En mai :

- la première édition du *Festival Sine Nomine* (2 jours)
- deux concerts de *Piano Seven*
- le congrès annuel du *GRAAP* - Groupement romand d'accueil et d'action psychiatrique (800 participants) avec organisation d'une retransmission en duplex sur grand écran entre la salle Paderewski et la salle des fêtes

En juin :

- Le 7^e *Concours d'interprétation musicale*, dont le but est de donner à des jeunes musiciens de moins de 22 ans la possibilité de participer à des épreuves se

déroulant sur trois jours et récompensant les lauréats par des bourses d'études

- Dans le cadre du bicentenaire du canton de Vaud, durant une semaine, un ensemble de manifestations musicales, théâtrales et cinématographiques regroupées sous le titre *Vivre Ensemble 2003*, événement qui a demandé un investissement particulier en temps et en personnel. Le concert de clôture, *Les Chants du Soleil*, avec Martina Portocarero et le Sinfonietta de Lausanne, a eu lieu en septembre.
- Le 2^e *Lausanne Underground Film Festival* avec des projections à la salle Paderewski et des concerts à la salle des fêtes

En octobre :

- Le dépouillement des *élections fédérales* (élection du Conseil national et 1^{er} tour de l'élection du Conseil des Etats)

En novembre :

- Le traditionnel *festival de jazz* organisé par l'association *Onze plus* avec les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la salle des fêtes

En outre, le théâtre de verdure a accueilli, en juillet-août, dans le cadre d'*Entrée libre pour un été* :

- six concerts de jazz privilégiant les musiciens de la région, programmés par l'association *Onze plus*
- 13 représentations (théâtre et danse) de *L'homme qui marche (Friedensreich Hundertwasser)*, données par la Compagnie Doris V.
- deux concerts donnés par des jeunes musiciens de Grande-Bretagne, *Jazzmanics* et *Oxford Millenium Orchestra*, ainsi qu'une magnifique prestation de danse et musique traditionnelle donnée par l'ensemble *Stejarelul*, de Roumanie.

Entretien du bâtiment et du matériel

Indépendamment des travaux usuels d'entretien, le central téléphonique, suite à de graves pannes, a été remplacé. Le câblage informatique du bâtiment a été réalisé. L'éclairage du théâtre de verdure a été rénové.

FORUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Forum a accueilli les 18 expositions suivantes :

- 14 - 25 janvier : *Tingatinga* – Peinture contemporaine de Tanzanie représentant la vie des animaux, le quotidien à la campagne et en ville, les rites traditionnels, et évoquant aussi les questions sociales (Helvetas, association suisse pour la coopération internationale)
- 30 janvier - 8 février : *Le monde des aînés vu par les enfants* – À l'occasion du 30^e anniversaire du MDA, exposition photographique et audiovisuelle des activités de cette association (Mouvement des aînés, section Vaud)
- 12 - 28 février : *Les Grangettes, terre sauvage – Un trésor à sauvegarder* - Avec de grands posters, une

projection de diapositives et une roselière reconstituée, présentation des merveilles que recèle cette réserve naturelle (Fondation des Grangettes)

- 26 février - 15 mars : *Revivre... Souffrance et espoirs des brûlés d'Assiut* - Exposition présentant le problème des femmes et des enfants brûlés d'Egypte dans les milieux les plus démunis (Fondation en faveur des enfants brûlés)
- 17 mars - 5 avril : *Le bruit – Notre oreille en alerte* - Exposition traitant de la problématique du bruit, située à la frontière entre les domaines de l'environnement acoustique, de l'habitat et de la promotion de la santé (SEGRE – Service des études générales et des relations extérieures)
- 10 - 26 avril : *À Lausanne, pendant ce temps...* Exposition présentant la Suisse dans la bande dessinée (Bibliothèque municipale)
- 30 avril - 15 mai : *Le Pays de Liège rencontre les pays de Simenon* – À l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance, exposition sur la vie et l'œuvre de Georges Simenon, avec présentation du Pays de Liège, région où il naquit (Ville de Liège)
- 19 - 31 mai : *Nature sauvage* - Présentation des œuvres de Jacques Rime, peintre animalier, et exposition didactique sur le loup (WWF Vaud)
- 4 - 21 juin : *Musée olympique, entre passé et présent* - A l'occasion du 10^e anniversaire du musée (Musée olympique)
- 1^{er} juillet - 16 août : *Artisanat contemporain – 22^e exposition-vente* (Association du marché des artisans de Lausanne)
- 19 - 30 août : *Terres minées* - Cinq reporters-photographes et quatre écrivains racontent la vie quotidienne d'hommes, de femmes et d'enfants dont la vie a brutalement basculé par l'explosion d'une mine (Handicap International)
- 1^{er} - 13 septembre : *L'aventure intérieure* - Exposition sur la prévention des accidents domestiques des enfants, de la naissance à 5 ans (Ligues de la santé, groupe «Pipad'es» - Programme intercantonal de prévention des accidents d'enfants)
- 15 septembre - 4 octobre : *Jette-set de la région lausannoise – Chronique des poubelles journalières* – Exposition invitant notamment le visiteur à prendre conscience de sa production de déchets (Service d'assainissement)
- 7 - 18 octobre : *Un jardin pas comme les autres* – 10^e anniversaire de la crèche familiale Jardin-Famille (Centre vaudois d'aide à la jeunesse)
- 23 octobre - 13 novembre : *Pouvoirs publics et bâtisseurs de logements sociaux - 100 ans de partenariat* - Illustration de 50 immeubles parmi les 626 adresses de logements subventionnés à Lausanne – Evolution de la politique communale, des sociétés coopératives et fondations réalisant le logement social (Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement)
- 15 - 22 novembre : *Vers une vie non-violente* - Concours de dessin des écoliers vaudois ayant pour thème la non-violence (Kiwanis Club)
- 27 novembre - 6 décembre : *Mains d'étrangères* - Présentation de l'apport économique, culturel et social des femmes immigrées (Chambre consultative des étrangers de Lausanne)

- 8 - 23 décembre : 44^e braderie des ateliers pour handicapés - Exposition-vente présentant l'artisanat d'institutions s'occupant de personnes handicapées de la région lausannoise (CROEPI – Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des invalides).

ARCHIVES DE LA VILLE

L'année 2003 a vu aboutir l'ensemble des projets liés à la commémoration du bicentenaire vaudois. Les Archives ont édité ou collaboré à cinq ouvrages, les plus notables étant le Panorama des archives communales vaudoises (Bibliothèque historique vaudoise, n° 124) et deux numéros de Mémoire Vive consacrés respectivement à l'histoire de l'immigration à Lausanne (en lien avec Vivre ensemble 03) et au bâtiment et site du Grand Conseil vaudois. A cela s'ajoutent des expertises (Université de Lausanne, gymnase de Nyon), des conférences (Société d'histoire de Genève, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne), des publications ou collaborations scientifiques, notamment dans les revues d'histoire suisse ou pour le Dictionnaire historique de la Suisse. Une collaboration avec le Service des forêts, domaines et vignobles s'est traduite par la rédaction de notices historiques documentant les fontaines de la forêt joratoise. Enfin, on citera le travail fourni régulièrement par un collaborateur des Archives en partenariat avec le Service de la culture pour la pose de plaques commémoratives, cette année ayant été marquée notamment par une collaboration avec la Bibliothèque municipale autour de Georges Simenon.

Sur le plan interne, le responsable du centre de microfilmage a pris sa retraite. Des modifications dans la description du poste ont été introduites à cette occasion. Le nouveau titulaire, entré en fonction le 1^{er} avril, a été associé de manière plus étroite aux activités de la commission des archives filmiques et participe à l'accueil en salle de travail. L'archiviste-adjoint a été fortement impliqué dans le projet «Start», conduit par le Service d'organisation et d'informatique (SOI), veillant à ce que le changement des outils informatiques se fasse dans les meilleures conditions, ce qui a été le cas. Il a également préparé avec le SOI le remplacement du central téléphonique des Archives.

Afin d'améliorer la gestion des engagements financiers, l'assistante utilise désormais le système informatique Gefi. L'apprentie a achevé avec sa succès sa première année et a suivi plusieurs stages en bibliothèques publiques ou universitaires pour renforcer son curriculum. Le collaborateur en charge des collections audiovisuelles a suivi avec succès le cycle de cours d'introduction dispensé tout au long de l'année par l'Association suisse des archivistes. Un collaborateur détaché du Service d'assainissement a terminé un mandat d'inventaire le 31 janvier 2003.

L'aménagement d'un système de déshumidification au 2^e étage du bâtiment est venu achever le dispositif général améliorant les conditions de conservation des archives. Les détecteurs incendie du bâtiment ont fait l'objet d'un remplacement général tandis que les isolations des fenêtres du Maupas ont été révisées dans les zones de travail et d'accueil.

Consultation

1 359 personnes (2002 : 1022), dont 1 051 nouveaux inscrits, ont eu recours aux services des Archives; 2 337 interventions ont été dénombrées (2002 : 2 154). La part des requêtes émanant des services administratifs reste inchangée (11 % du total) alors que les demandes par voie électronique se densifient d'année en année (5 %).

Animations et prêts d'archives pour expositions

Les Archives ont poursuivi leurs animations. Dans le cadre des «Petits matins», une présentation dirigée par l'archiviste-adjoint en collaboration avec le Service des parcs et promenades a permis de mieux connaître la problématique des jardins historiques. L'archiviste de la Ville a également organisé une journée consacrée aux réseaux patrimoniaux dans le cadre des premières rencontres des patrimoines, sous le patronage de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud.

Les archives filmiques ont assuré la projection publique d'un film produit en 1930 lors de la «Journée sans ma voiture» et d'une production propre sur «Lausanne in vitraux» à l'occasion des Journées du patrimoine (Maison de quartier Sous-gare).

Les activités proposées par les Archives dans le cadre du passeport-vacances se sont limitées à un atelier de généalogie, le projet vidéaste n'ayant pas été financé comme par le passé.

A noter le prêt de dessins de Larionov pour une exposition consacrée aux danseurs Sakharoff présentée au Musée Paula Modersohn-Becker (Brême), aux Archives allemandes de la danse (Cologne) et enfin au Museum Villa Stuck (Munich). D'autres documents ont été mis à disposition du Musée Alexis Forel à Morges pour une exposition consacrée à René Morax.

Formation

Les Archives, toujours présentes pour la formation des jeunes dans le domaine de l'information documentaire, ont accueilli six stagiaires engagés dans les études professionnelles (apprentissage ou pré-HES). Par ailleurs, comme les autres années, pour répondre à la demande des personnes intéressées à suivre les filières de formation en information documentaire, les Archives ont ouvert leurs portes à 12 jeunes.

Des séminaires ont été donnés à une classe de la HEG Genève et à deux classes d'apprentis. Cinq classes de collégiens (Bergières) ont également été accueillies dans le cadre de la journée sur le civisme.

L'archiviste de la Ville a été invité par l'Association des archivistes suisses et par l'association Memoriav à présenter les conditions pratiques d'archivage des sources audiovisuelles.

Comme en 2002, l'archiviste de la Ville a dispensé un cours introductif de gestion aux étudiants en deuxième année d'assistantat en information documentaire tandis que l'archiviste-adjoint a présenté, dans le cadre de la protection des biens culturels de la région d'Yverdon, les aspects pratiques de l'archivage au niveau d'une commune. Il a également organisé, dans le cadre de

l'Association des archivistes suisses, un atelier sur une norme archivistique internationale (Encoded Archival Description). Le responsable des collections audiovisuelles a été invité par l'École d'ingénieurs du Canton de Vaud et par la Confédération (protection des biens culturels) pour exposer les méthodes d'archivage audiovisuel. Enfin, sept collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale ont pu suivre le cours organisé par les Archives dans le cadre de la formation continue.

Versements et inventaires d'archives

Durant l'année, 80 versements (2002 : 89) ont été effectués tant par l'administration que par des privés. En vue d'un pré-archivage plus rationnel dans les services, une consultation a permis de renouveler le plan de classement du SEGRE. En outre, l'archiviste-adjoint a pris contact avec des représentants de neuf services administratifs pour améliorer le pré-archivage (parcs et promenades, secrétariats généraux DEJE et S.I., corps de police, eauservice, urbanisme/police des constructions, service administratif Travaux, contrôle des habitants et cadastre).

L'administration communale (y compris le Conseil communal) a effectué 26 versements (2002 : 32). On dénombre les services, offices et bureaux suivants : corps de police, forêts-domaines-vignobles, abattoirs, secrétariat municipal, cadastre, finances (direction), secrétariat général SSE, service social et du travail, contrôle des habitants, presse et information, jeunesse et loisirs, architecture, service administratif Sécurité publique, personnel et assurances (fichier ZADIG), études générales et relations extérieures (SEGRE), Conseil communal (commission des finances).

Au 31 décembre 2003, les archives privées sont constituées de 465 fonds différents (2002 : 444). Les fonds suivants ont été créés ou complétés : Fête fédérale de tir des vétérans (G16) par Rheiner (Pierre); Mémoire de Lausanne ex association du Vieux-Lausanne (P 048) par Heller (Marie-Louise) et Kulling (Catherine); Choeur Vivace ex Union chorale de Lausanne (P 120) par Jobin (Marc) et Zighetti (Bernard), Lausanne; Confrérie des pirates d'Ouchy (P 144) par Francken (William); Vallotton (famille) (P 168) par Vallotton (Annie); Saint-Laurent-Terreux (paroisse) (P 175) par Cavin (Raymond); Bouquet (Daniel) (P 209) par Bouquet (Daniel); Télévision de la région lausannoise (P 241) par Vittoz (François), TVRL; Association Films Plans-Fixes (P 244) par Association Films Plans-Fixes; Groupe des archives sonores de la Ville de Lausanne (P 246) par Knapp (Jean), Lausanne; Cercle catholique de Lausanne (P 255) par Aeby (Olivier); Société des jardiniers de maisons bourgeoises (P 259) par Domenjoz (Roger); Jeanneret (Pierre) (P 264) par Jeanneret (Pierre), Lausanne; Musée olympique (P 285) par Service audiovisuel; Loterie romande (P 341) par Lenoir (Laurence); Mouvement de défense de Lausanne (P 349) par Wetter (Roland); Späni (Esther) (P 353) par Späni (Esther); Académie de musique de Lausanne (P 359) par Nicod (Pascal); Archives cantonales vaudoises (P 363) par Coutaz (Gilbert); Jeune chambre économique de Lausanne (P 392) par Gut (Michel); Quaglia (Etienne) (P 410) par Quaglia (Alice); Richard (famille) (P 414) par Richard (Daniel); Roth (Fritz R.) (P 439) par Sauter (Pierre); Bezençon-Pernet (Simone) (P 444) par Bezençon (Michel); Chorale Orphéon

(P 445) par Dumartheray (Claude); La Source (école) (P 446) par Francillon (Denise); Fédération interprofessionnelle des salariés (syndicat) (P 447) par Rosende (Beatriz); Société de gymnastique d'hommes de Lausanne (P 448) par Clerc (Raymond); Object-if (festival) (P 449) par Schmied (Florian); Furbringuer (Marie-Antoinette) (P 450) par Furbringer (Marie-Antoinette); Boulimie (théâtre) (P 451) par Golovtchiner (Lova); Gillièron SA (P 452) par Gillièron (Eric); Groupement des anciens conseillers communaux de Crissier (P 453) par Leresche (Edmond); Communauté de la région lausannoise (COREL) (P 454) par Savary (Mme); Cercle de la voile de Vidy (P 455) par Beday (Jack); TV Bourdo-net (P 456) par Richard (Stéphane); Comité action Cinéma & Lôzane bouge (P 457) par Reusser (Francis); Ecoffey (Roland) (P 458) par Ecoffey (Roland); Photo Athénée (entreprise) (P 459) par Burdet (Georges); Dolivo (pharmacie) (P 460) par Dolivo (Adrien); Ho 7e ciel (librairie) (P 461); Cavat (Daniel) (P 462) par Cavat (Daniel); Association des intérêts de Lausanne (ADIL) (P 463) par Seira (Nicole); Atelier Zéro Deux (P 464); SGDay '03 (P 465) par Pizzotti (Laurent).

Pour le compte de l'EPFL et de l'Association des archivistes suisses, il a été procédé aux recensements des fonds d'architecture-urbanisme et des fonds ecclésiastiques disponibles aux Archives de la Ville. Ces informations seront disponibles sur Internet (<http://www.kirchen.ch/archives>).

Sous la responsabilité de l'archiviste-adjoint, en collaboration avec le Service d'architecture, les plans des bâtiments de la Ville ont été triés après numérisation, en tenant compte de la note du recensement architectural. Près de 7 000 plans représentant 197 immeubles ont été analysés. La base de données a accueilli 1 565 nouvelles références aux dossiers d'écritures concernant les enseignes commerciales.

Parmi les 68 inventaires menés à terme cette année (2002 : 94), on notera ceux qui concernent le Service des eaux (144 cartons, 16 mètres linéaires), le fichier des ménages du contrôle des habitants (147 cartons, 19 ml), les archives du Centre international de la tapisserie (13^e-15^e biennales) et les archives de la COREL (1972-2002). Moins massifs, mais riches du point de vue documentaire, des plans du Service du cadastre permettent de suivre l'évolution du découpage cadastral et offrent de nouveaux plans généraux et cartes topographiques historiques.

Parmi les fonds privés finalisés en 2003, il faut citer le Centre logopédique et pédagogique de Lausanne (Fondation Mme Charles Eynard-Eynard), la Fédération suisse de gymnastique (section Lausanne-Bourgeoise) et l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales.

Les archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Les Archives ont poursuivi leurs enregistrements d'intérêt public ou scientifique, seules ou avec le concours du groupe des archives sonores; 36 heures de sons nouveaux (2002 : 27 h.) ont été archivées et documentées au total. Un important travail de transferts de sources sonores en provenance des archives du journaliste Antoine Livio est en cours. Une enquête complémentaire animée par l'archiviste de la Ville permet la confection d'archives sonores auprès des personnes actives au

sein du comité de l'Encyclopédie vaudoise (5 entretiens en 2003).

En 2003, 687 unités filmiques (2002 : 485) ont été inventoriées, représentant 256 heures de visionnement (2002 : 171 h.), dont 246 heures pour la seule Télévision de la région lausannoise (2002 : 137 h.). Un nouveau partenaire audiovisuel des Archives est constitué par TV Bourdo-Net; cette télévision de quartier est une expérience originale dont les productions sont complémentaires à celles de TVRL. Avec cette dernière, un accord de principe a été passé pour améliorer l'organisation du travail de pré-archivage et d'archivage historique des émissions. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec des chercheurs issus de l'EPFL (projet COALA pour la Télévision suisse romande), afin de promouvoir un système avec intégration image pour l'archivage des sources filmiques selon la norme internationale MPEG7. Des recherches de solutions techniques pour archiver les sons et images mobiles numériques sur support informatique ont été réalisées dans le cadre du groupe «mediacentre» constitué par le SOI.

Pour une part, les films versés par les établissements scolaires lausannois ont pu faire l'objet de transferts vidéos numériques avec l'appui financier de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Dans le cadre des archives filmiques, l'année a été marquée par une révolution : la production 16 mm laisse désormais la place à des tournages en vidéo numérique (DV Cam), grâce à l'acquisition d'une caméra de bonne qualité. Les tournages ont concerné divers chantiers importants pour l'urbanisme lausannois : la Tour de Sauvabelin (avec l'appui financier de l'Agenda 21) et le chantier de Tridel.

Restauration, microfilmage, numérisation

La campagne systématique de restauration se poursuit. Les plus anciennes vues de la cathédrale de Lausanne (XVI^e - XVII^e s.) ont notamment fait l'objet d'une restauration.

Le microfilmage de protection des séries archivées a débouché sur la production de 32 films 35 mm (séries des comptes et des concours architecturaux). La collection lausannoise de microfilms compte désormais 2 410 unités 35 mm (1,61 million de prises de vues) et 190 bobines 16 mm.

Indépendamment de ce travail, le responsable du centre de microfilmage a effectué les clichés de sécurité des plans de réseau du Service de l'électricité, soit 2 592 cartes à fenêtres. Un collaborateur dudit service a effectué 180 clichés sur la machine du centre. Enfin, 87 numérisations de plans des bâtiments propriétés de la Ville de Lausanne, indexées dans le système Goéland.

Bibliothèque et documentation

Le travail de documentation de presse a donné lieu à l'indexation de 2 995 notices d'intérêt lausannois (2002 : 2 774 notices). La base compte à ce jour 14 540 notices. Parallèlement, l'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par

informatique est complète dès le début de l'année 1998 jusqu'à la séance du 2 septembre 2003, offrant au total 2 554 notices. Tant la documentation que le Bulletin du Conseil sont interrogeables par mots-clés et plein-texte.

416 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque, 53 % étant le fait de dons ou issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 619 titres. Le nombre de prêts inter-urbains reste peu élevé (25 prêts effectués et 13 demandes). Parmi les acquisitions intéressantes, il faut citer l'entrée d'une série historique de la Gazette de Lausanne (1818-1992), complétant la collection sur des années manquantes du XIX^e siècle.

UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL

L'Unité d'évaluation et de conseil (UEC) a réalisé dans la première partie de l'année 2003 une étude des flux financiers entre la Ville et l'Etat de Vaud. Ce projet important a permis à la Municipalité de disposer des informations nécessaires pour négocier avec l'Etat. Dans la même perspective un travail plus spécifique a été conduit avec le Service de secours et d'incendie pour déterminer la répartition de ses coûts entre les activités lausannoises et celles qui se déroulent hors commune.

L'étude de la relation avec les «clients» conduite avec les services qui sont en contact avec un grand nombre d'usagers comme le Contrôle des habitants, le Service impôts, caisse et contentieux ou encore celui des assurances sociales s'est achevée. La perspective de la construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon offrira l'occasion de concrétiser ce travail dans la future conception de ce bâtiment.

L'analyse des flux de données de et vers la Municipalité s'est poursuivie. Ce projet doit déboucher sur l'implantation d'un logiciel qui permettra le traitement et le suivi en cours de séance des dossiers traités par l'exécutif lors de sa réunion hebdomadaire. Ce projet n'est pas prioritaire et il a été retardé en raison de la situation financière de la commune. Toutefois les investigations en vue de trouver un logiciel simple et efficace se sont poursuivies.

Un projet s'est déroulé entièrement en 2004 : l'étude des fonctions de direction du Service social et du travail (SST). Il s'est conclu par la nécessité de diviser ce service en deux entités. Un service social et un service du travail. Cette proposition a été acceptée par la Municipalité et elle est désormais réalisée.

Le très important déficit de la Ville de Lausanne en 2002 a conduit la Municipalité à prendre une série de décisions afin de diminuer les coûts et d'augmenter les recettes. Parmi ces décisions, l'UEC s'est vu confier la tâche de conduire en 2004 une importante campagne de mesures d'économies baptisée «Prestations 2004». De très importants travaux préparatoires ont eu lieu dans le dernier trimestre 2003.

L'UEC participe également à divers groupes de travail, en particulier le comité de pilotage de l'informatique, celui du site Internet de la ville et celui de l'opération «Quartiers 21» qui fait l'objet d'une évaluation de la part de l'UEC.

SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES

Les tâches assignées au Service du personnel et des assurances (SPA) sont énumérées à l'article 74 du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC). Depuis 1997, le SPA assure en outre la mise en œuvre des processus qui fondent la politique du personnel (projet GePeL) décidée par la Municipalité.

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2003

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES (250)

Secrétariat municipal	53
SEGRE	13
Service du personnel et des assurances	39
Service d'organisation et informatique	67
Service juridique	8
Service de l'information	14
Service financier	24
Service des impôts, caisse et contentieux	20
Service de la révision	12

SECURITE PUBLIQUE (870)

Police du commerce	47
Service du contrôle des habitants	39
Service de secours et d'incendie	195
Service administratif	15
Service de la circulation	44
Corps de police	511
Service des pompes funèbres officielles	19

CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE (368)

Service de la culture	54
Service immobilier	134
Service des forêts, domaines et vignobles	34
Service des sports	91
Bibliothèque municipale	55

TRAVAUX (767)

Service administratif	29
Service du cadastre	29
Service d'urbanisme	35
Service d'architecture	27
Service des routes et voirie	313
Service d'assainissement	210

Eauservice Lausanne 124

ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION (1013)

Secrétariat général	57
Service dentaire	31
Service de santé des écoles	44
Service des écoles primaires et secondaires	415
Office régional d'orientation professionnelle	9
Service de la jeunesse et des loisirs	187
Service de psychologie scolaire	59
Service de la petite enfance	211

SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT (709)

Secrétariat général	28
Service des assurances sociales	60
Environnement, hygiène et logement	31
Service social et du travail	313
Service des parcs et promenades	277

SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE (472)

Secrétariat général	42
Service de la comptabilité et des finances	71
Service du gaz et chauffage à distance	94
Service de l'électricité	212
Service du multimédia	27

MAGESI 26

Total 4 449

L'effectif s'élevait à 4 449 personnes au 31 décembre 2003 (4 256 au 31 décembre 2002) :

dont 1 742 femmes (39,2%)
2 707 hommes (60,8%)

dont 3 047 à plein temps (68,5%)
1 402 à temps partiel (31,5%)

En moyenne, le nombre de postes de travail (EPT) occupés s'élevait à 3 739.

Enfin, en 2003, l'administration enregistrait 457 entrées et 251 départs.

Traitements bruts payés en 2003

Traitements bruts : traitements de base, 13^e mois, suppléments, allocations familiales, heures supplémentaires, gratifications pour ancienneté.

<u>Personnel fixe</u>	<u>Personnel auxiliaire</u>
Fr. 348 309 613.97	Fr. 13 898 975.81

Absences du personnel

(en moyenne annuelle par personne)

	Hommes	Femmes
Maladie	7,48	9,27
Accidents professionnels	0,77	0,15
Accidents non professionnels	1,94	0,58
Grossesse, maternité, Allaitement	0	2,70
Service militaire et Pci	1,28	0,03
Vacances (non payées comprises)	20,70	19,38
Délégations diverses	2,20	1,65
Congés divers payés	0,71	0,51
Congés divers non payés	0,09	0,53
Totaux en jours	35,17	34,80

Les absences de longue durée (maladie, accidents, congés-maternité) entraînent parfois l'engagement de personnel de remplacement qui a généralement la qualité d'auxiliaire. A cet effet, les services peuvent se prévaloir des remboursements de traitements comptabilisés au SPA, soit fr. 1 878 833.— en 2003. Il s'agit pour l'essentiel du versement d'indemnités LAA et des arrérages AI autrefois destinés au fonds de secours.

En ce qui concerne les vacances supplémentaires non payées, on peut préciser qu'elles représentent une économie de quelque 313 186 francs pour l'employeur et que 175 personnes en ont bénéficié en 2003, soit au total 1 207 jours.

Age moyen du personnel au 31.12.2003

Femmes	42,7 ans
Hommes	42,9 ans
Ensemble	42,8 ans

Ancienneté du personnel au 31.12.2003

Femmes	9,0 ans
Hommes	13,2 ans
Ensemble	11,5 ans

Instructions administratives

Le Service du personnel et des assurances a procédé à la révision des instructions administratives du Règlement du personnel de l'administration communale (IA-RPAC), désormais disponibles sur Intranet.

SIRH

Divers travaux préparatoires pour le nouveau système informatique de gestion du personnel (PeopleSoft) ont été entrepris, notamment :

- l'analyse de la future gestion des absences,
- l'épuration du catalogue des fonctions en supprimant les redondances,
- l'établissement d'un référentiel de compétences afin de décrire le profil requis pour un poste donné.

Conformément à l'article 35/2 RPAC, la Municipalité publie le **catalogue des fonctions** une fois par législature :

Adjoint-e administratif/ve	11 - 05
----------------------------	---------

Adjoint-e administratif/ve (universitaire)	11 - 02
Adjoint-e au/à la chef-fe de service	07 - 02
Adjoint-e aux activités sportives	11 - 05
Adjoint-e aux chefs/fes d'unité	11 - 06
Adjoint-e aux manifestations sportives	11 - 05
Adjoint-e bibliothéconomique	11 - 05
Adjoint-e du commandant	03 - 1B
Adjoint-e pédagogique et administratif/ve	11 - 05
Adjoint-e PFO	11 - 06
Adjoint-e responsable du secteur bâtiments	11 - 05
Adjoint-e technique	11 - 05
Adjoint-e technique (EPF)	11 - 02
Adjoint-e technique (service de secours & d'incendie)	12 - 06
Adjudant-e	09 - 07
Administrateur/trice	10 - 05
Administrateur/trice DBAS (SOI)	08 - 02
Administrateur/trice des télécoms (SOI)	08 - 02
Administrateur/trice développements orientés objets	09 - 02
Administrateur/trice du serveur d'entreprise (SOI)	08 - 02
Agent-e de police	18 - 15
Aide de cuisine (sans CFC)	27 - 21
Aide de maison	27 - 19
Aide en médecine dentaire (diplôme SSO)	22 - 16
Aide en médecine dentaire (diplôme SVMMD)	23 - 17
Aide en médecine dentaire (sans diplôme)	25 - 19
Aide-concierge (sans CFC)	25 - 19
Aide-dessinateur/trice (sans CFC)	25 - 17
Aide-intendant/e de Mon-Repos	25 - 19
Aide-machiniste	21 - 18
Aide-magasinier/ère	25 - 19
Aide-métrologue	25 - 18
Aide-opérateur/trice	25 - 17
Ambulancier/ère	18 - 09
Analyste-programmeur/euse	17 - 06
Animateur/trice ferme pédagogique	25 - 21
Animateur/trice ferme pédagogique (avec formation)	21 - 14
Appareilleur/euse	21 - 15
Appointé-e	17 - 14
Appointé-e garde de police	20 - 14
Apprenti-e	00 - 00
Architecte	10 - 03
Architecte adjoint-e du/de la chef-fe de service	04 - 01
Architecte chef-fe de projet	11 - 02
Architecte ETS	16 - 09
Architecte ETS chef-fe de section	10 - 04
Architecte-paysagiste	16 - 09
Archiviste	11 - 02
Archiviste B	21 - 12
Archiviste-adjoint-e	11 - 05
Aspirant-e de police	00 - 00
Aspirant-e garde de police	00 - 00
Assistant-e	13 - 09
Assistant-e au personnel ETSL (avec formation)	21 - 10
Assistant-e au personnel ETSL (sans formation)	25 - 17
Assistant-e chef-fe de projet / ETSL	16 - 07
Assistant-e de classe spéciale	27 - 21
Assistant-e de direction de CVE	16 - 11
Assistant-e de responsable de secteur /ETSL	17 - 10
Assistant-e en information documentaire	21 - 15
Assistant-e social-e	21 - 10
Assistant-e social-e chargé-e de recherche	16 - 10
Assistant-e social-e diplômé-e	16 - 10
Assistant-e bibliothécaire	22 - 18
Assistant-e bibliothécaire (avec CFC)	21 - 18

Bibliothécaire	19 - 15	Chef-fe horticulteur/trice	09 - 05
Bibliothécaire (avec diplôme)	16 - 11	Chef-fe magasinier/ère	17 - 10
Brigadier/ère	15 - 12	Chef-fe métrologiste	16 - 13
Bûcheron-ne	21 - 15	Chef-fe régisseur/euse	16 - 13
Caissier-ère (avec CFC)	15 - 09	Chef-fe réviseur/euse	06 - 03
Caissier-ère (sports)	25 - 17	Chef-fe téléphoniste	17 - 14
Calligraphe	22 - 19	Commandant-e de police	06 -1A
Capitaine	05 - 02	Commissaire de division foraine	00 - 00
Caporal-e	15 - 12	Comptable	21 - 12
Chargé-e de communication et de prévention	11 - 02	Concierger	00 - 00
Chargé-e de recherche	11 - 02	Concierger (selon bâtiment)	27 - 14
Chargé-e des relations clientèle (SOI)	09 - 02	Concierger (SI)	21 - 15
Chef-fe adjoint-e du groupe sanitaire	11 - 07	Conducteur/trice de camion	21 - 15
Chef-fe cibare (avec CFC)	21 - 13	Conducteur/trice de machines	23 - 17
Chef-fe comptable	11 - 04	Conseiller/ère A	00 - 00
Chef-fe concierger SI	19 - 13	Conseiller/ère A	16 - 09
Chef-fe d'atelier	12 - 09	Conseiller/ère à la clientèle	21 - 10
Chef-fe d'atelier remplaçant-e	14 - 11	Conseiller/ère B	18 - 11
Chef-fe de bureau	11 - 05	Conseiller/ère C	20 - 12
Chef-fe de bureau technique	11 - 05	Conseiller/ère D	21 - 13
Chef-fe de chantiers	14 - 11	Conseiller/ère en évolution professionnelle	11 - 02
Chef-fe de division	07 - 02	Conseiller/ère en recrutement du personnel	11 - 02
Chef-fe de garage	12 - 09	Conseiller/ère municipal-e	00 - 00
Chef-fe de garage remplaçant-e	14 - 11	Conseiller/ère RH (SPA)	11 - 02
Chef-fe de garde-meubles et des transports	16 - 13	Conseiller/ère universitaire	16 - 07
Chef-fe de groupe	13 - 09	Conseiller/ère universitaire	00 - 00
Chef-fe de la comptabilité des SI	11 - 03	Conservateur/trice	13 - 05
Chef-fe de la comptabilité générale	06 - 02	Contremaître-sse	12 - 09
Chef-fe de la distribution	08 - 03	Contremaître-sse d'exploitation	12 - 09
Chef-fe de la section de psychologie scolaire (univ.)	06 - 02	Contremaître-sse remplaçant-e	14 - 11
Chef-fe de la section médico-sociale (diplôme univ.)	06 - 02	Contrôleur/euse d'installations	17 - 11
Chef-fe de la section médico-sociale (licence univ.)	09 - 05	Contrôleur/euse-électricien-ne	17 - 09
Chef-fe de l'atelier de maquettes, expos, photos	11 - 05	Couturier/ère	21 - 15
Chef-fe de l'équipement	12 - 08	Cuisinier/ère (avec CFC)	21 - 15
Chef-fe de l'instruction (office de la sécurité civile)	11 - 05	Cuisinier/ère (sans CFC)	25 - 17
Chef-fe de l'office régional (service du travail)	09 - 02	Délégué-e à la formation du personnel	11 - 02
Chef-fe de l'unité d'évaluation et de conseil (UEC)	11 - 02	Délégué-e à la jeunesse	11 - 03
Chef-fe de projet (SOI)	09 - 02	Délégué-e à la protection du patrimoine bâtiment	11 - 05
Chef-fe de projet / ETSL	16 - 06	Délégué-e à la protection du patrimoine bâtiment (univ)	11 - 02
Chef-fe de projet adjoint-e	11 - 06	Délégué-e à l'égalité	11 - 02
Chef-fe de quart d'exploitation	17 - 14	Délégué-e à l'enfance	11 - 03
Chef-fe de quart d'usine	16 - 13	Délégué-e à l'éthique	11 - 05
Chef-fe de réseau	11 - 08	Délégué-e à l'éthique (universitaire)	11 - 02
Chef-fe de réseau remplaçant-e	14 - 10	Délégué-e deux-roues	11 - 03
Chef-fe de secteur	12 - 09	Délégué-e Internet	11 - 02
Chef-fe de section (SOI)	08 - 02	Dessinateur/trice	21 - 12
Chef-fe de service	06 -1A	Dessinateur/trice technique	13 - 09
Chef-fe de service adjoint-e (PFO)	08 - 04	Directeur/trice de CVE	14 - 06
Chef-fe d'entretien (office de la sécurité civile)	11 - 05	Directeur/trice de la Banda	00 - 00
Chef-fe d'équipe (avec CFC)	16 - 13	Directeur/trice de musée	11 - 02
Chef-fe d'équipe (sans CFC)	19 - 15	Directeur/trice des centres de vacances	13 - 05
Chef-fe d'équipe au centre funéraire	14 - 11	Directeur/trice des fifres & tambours	00 - 00
Chef-fe d'équipe d'exploitation	14 - 11	Directeur/trice du CPA	10 - 05
Chef-fe d'équipe d'usine	13 - 10	Directeur/trice du CSR	08 - 01
Chef-fe des ateliers et magasins (routes et voirie)	13 - 04	Directeur/trice du home d'accueil	14 - 08
Chef-fe d'exploitation (service des sports)	12 - 09	Documentaliste	16 - 06
Chef-fe d'exploitation (SOI)	09 - 02	Ebéniste	21 - 15
Chef-fe d'office	08 - 04	Economiste	21 - 14
Chef-fe du budget et de la comptabilité	06 - 01	Economiste	11 - 02
Chef-fe du bureau des imprimés et du matériel	10 - 04	Educateur/trice A	13 - 10
Chef-fe du groupe sanitaire	09 - 05	Educateur/trice A - CPA	13 - 10
Chef-fe d'unité	10 - 05	Educateur/trice A - Foyer de Cour	13 - 10
Chef-fe d'usine	07 - 03	Educateur/trice APEMS B	19 - 14
		Educateur/trice APEMS C	23 - 16
		Educateur/trice APEMS D	25 - 23
		Educateur/trice B	15 - 12
		Educateur/trice B - CPA	15 - 12

Educateur/trice B - Foyer de Cour	15 - 12	Infirmier/ère de santé communautaire	19 - 11
Educateur/trice C	17 - 14	Infirmier/ère responsable en éducation à la santé	16 - 09
Educateur/trice C - CPA	17 - 14	Infirmier/ère scolaire	21 - 13
Educateur/trice C - Foyer de Cour	17 - 14	Infirmier/ère scolaire chef-fe	16 - 09
Educateur/trice D	22 - 16	Infirmier/ère scolaire de santé communautaire	19 - 12
Educateur/trice D - CPA	22 - 16	Ingénieur-e communal-e de sécurité	11 - 02
Educateur/trice D - Foyer de Cour	22 - 16	Ingénieur-e EPF	10 - 03
Educateur/trice de coordination - CPA	12 - 09	Ingénieur-e EPF adjoint-e	04 - 01
Educateur/trice de coordination - Foyer de Cour	12 - 09	Ingénieur-e ETS	15 - 09
Educateur/trice de coordination APEMS	15 - 10	Ingénieur-e ETS chef de section	10 - 04
Educateur/trice de la petite enfance A	17 - 10	Inspecteur/trice à la police des constructions	20 - 10
Educateur/trice de la petite enfance B	19 - 14	Inspecteur/trice adjoint-e des denrées A (HISTO 010504)	13 - 10
Educateur/trice de la petite enfance C	23 - 16	Inspecteur/trice adjoint-e des denrées B (HISTO 010504)	15 - 12
Educateur/trice de la petite enfance D	25 - 23	Inspecteur/trice adjoint-e des denrées C (HISTO 010504)	18 - 14
Educateur/trice E	24 - 17	Inspecteur/trice de la police du commerce	20 - 10
Educateur/trice E - CPA	24 - 17	Inspecteur/trice de l'office de signalétique urbaine	21 - 12
Educateur/trice E - Foyer de Cour	24 - 17	Inspecteur/trice des denrées alimentaires (HISTO 010504)	12 - 08
Electricien-ne	21 - 15	Inspecteur/trice des pollutions	20 - 10
Electricien-ne sur autos	21 - 15	Inspecteur/trice du travail	18 - 10
Electronicien-ne-électricien-ne en audio & vidéo	21 - 13	Inspecteur/trice installations techniques	20 - 10
Employé-e au centre funéraire (avec CFC)	21 - 15	Inspecteur/trice municipal-e des denrées (HISTO 010504)	11 - 05
Employé-e au centre funéraire (sans CFC)	23 - 17	Inspecteur/trice municipal-e remplaçant-e des denrées	11 - 07
Employé-e de bureau (avec CFC)	23 - 20	Instituteur/trice	00 - 00
Employé-e de bureau (sans CFC)	25 - 17	Instructeur/trice A (office de la sécurité civile)	13 - 10
Employé-e de musée (avec CFC)	21 - 15	Instructeur/trice B (office de la sécurité civile)	15 - 12
Employé-e de musée (sans CFC)	25 - 17	Instructeur/trice C (office de la sécurité civile)	17 - 14
Employé-e d'exploitation (service des sports)	27 - 24	Instructeur/trice de la Banda	00 - 00
Employé-e d'installations sportives	23 - 18	Instructeur/trice des fifres & tambours	00 - 00
Employé-e PFO (avec CFC)	21 - 15	Instructeur/trice principal-e (office de la sécurité civile)	12 - 09
Employé-e PFO (sans CFC)	22 - 16	Intendant-e (jeunesse et loisirs)	20 - 10
Encadrant-e / ETSL	19 - 08	Intendant-e de Mon-Repos	22 - 17
Encadrant-e informatique / ETSL	16 - 05	Intervenant-e socio-éducatif/ve	22 - 10
Encaisseur/euse	21 - 14	Juriste	11 - 02
Enquêteur/euse : contrôle des habitants	20 - 10	Laborantin-e	21 - 12
Enquêteur/euse : office de la sécurité civile	18 - 10	Lieutenant-e	08 - 06
Enquêteur/euse : service social	21 - 12	Linger/ère (avec CFC)	21 - 15
Enseignant-e fermes pédagogiques	00 - 00	Linger/ère (sans CFC)	25 - 17
Equarrisseur/euse	20 - 16	Logopédiste	12 - 07
Forestier/ère bûcheron-ne	21 - 15	Logopédiste (avec 5 ans d'université)	10 - 03
Forgeron-ne	21 - 15	Machiniste	19 - 14
Formateur/trice d'adulte chargé-e de projets / ETSL	12 - 07	Machiniste-forestier/ère	19 - 16
Formateur/trice d'adultes / ETSL	21 - 10	Maçon-ne	21 - 15
Fossoyeur/euse	24 - 17	Magasinier/ère (avec CFC)	21 - 15
Fourrier	11 - 07	Magasinier/ère (sans CFC)	23 - 17
Garde de police	23 - 19	Maître-sse d'apprentissage	16 - 09
Garde forestier/ère de gestion A (+ 10 ans expérience)	11 - 07	Maître-sse de classe en plein air	00 - 00
Garde forestier/ère de gestion B (- 10 ans expérience)	14 - 10	Maître-sse nageur/euse	22 - 13
Garde-forestier/ère de conservation	09 - 05	Maquettiste - designer d'expositions	21 - 12
Gardien-ne-chef-fe (sports)	16 - 13	Mécanicien-ne	21 - 15
Gardien-ne-concierge	23 - 17	Mécanicien-ne en automobiles	21 - 15
Gérant-e	10 - 05	Mécanicien-ne-électricien-ne	21 - 15
Gérant-e d'immeubles	21 - 09	Médecin	07 - 02
Gérant-e technique	11 - 05	Médecin-dentiste	07 - 02
Gestionnaire de stock	17 - 09	Menuisier/ère	21 - 15
Graphiste	21 - 09	Métrologiste	21 - 15
Guet	27 - 23	Moniteur/trice A (formation pédagogique 3 ans)	21 - 13
Horloger/ère	21 - 15	Moniteur/trice B (formation pédagogique 2 ans)	23 - 16
Horticulteur/trice	21 - 15	Moniteur/trice C (sans formation pédagogique)	25 - 23
Huissier/ère	23 - 17	Moniteur/trice de conduite pour camions	19 - 15
Huissier/ère : Municipalité	19 - 12	Moniteur/trice sportif/ve	14 - 09
Huissier/ère chef-fe	16 - 11		
Hygiéniste dentaire diplômé-e	21 - 13		
Infirmier/ère	21 - 13		
Infirmier/ère chef-fe	16 - 09		
Infirmier/ère chef-fe adjoint-e	16 - 10		

Monteur/euse en chauffage	21 - 15	Sergent-e	13 - 10
Monteur/euse-électricien-ne	21 - 15	Sergent-e-major	11 - 08
Nettoyeur/euse	27 - 25	Serrurier/ère	21 - 15
Nurse (formation en 2 ans)	23 - 16	Sous-caissier/ère	19 - 14
Nurse (formation en 3 ans)	21 - 13	Sous-chef-fe comptable	13 - 06
Officier/ère de presse	11 - 02	Sous-chef-fe d'atelier	16 - 11
Opérateur/trice (SOI)	21 - 09	Sous-chef-fe de bureau	17 - 10
Opérateur/trice de saisie	24 - 16	Sous-chef-fe de bureau technique	13 - 06
Opérateur/trice-microfilmage (avec CFC)	21 - 15	Sous-chef-fe de la comptabilité générale	08 - 04
Opérateur/trice-microfilmage (sans CFC)	25 - 19	Sous-chef-fe de l'atelier de maquettes, expos et photos	13 - 09
Organiste	00 - 00	Sous-chef-fe des ateliers et magasins (routes et voirie)	15 - 06
Organiste : centre funéraire Montoie (avec diplôme de virtuosité)	11 - 04	Sous-chef-fe d'usine	12 - 06
Organiste : centre funéraire Montoie (avec diplôme prof.)	12 - 05	Sous-chef-fe horticulteur/trice	12 - 08
Ouvrier/ère (sans CFC)	25 - 17	Sous-directeur/trice des fifres & tambours	00 - 00
Ouvrier/ère d'exploitation	23 - 15	Sous-officier/ère sup. responsable formation (SSI)	11 - 08
Ouvrier/ère d'usine	22 - 18	Spécialiste DBAS (SOI)	15 - 03
Ouvrier/ère OM	24 - 17	Spécialiste de façonnage	21 - 09
Ouvrier/ère professionnel-le	21 - 15	Spécialiste gestion financière (service social)	11 - 04
Ouvrier/ère professionnel-le d'exploitation	19 - 13	Spécialiste micro-informatique	13 - 04
Ouvrier/ère professionnel-le d'usine	18 - 12	Spécialiste sécurité système (SOI)	15 - 03
Paveur/euse	21 - 15	Spécialiste télécoms (SOI)	15 - 03
Peintre	21 - 15	Statisticien-ne (universitaire)	11 - 02
Peintre (signalisation routière)	20 - 14	Surveillant-e	23 - 17
Physiothérapeute (ancien statut : 39 sem/30 h)	21 - 17	Surveillant-e aux ordures ménagères	14 - 10
Physiothérapeute (nouveau statut : 41 sem/35 h)	18 - 12	Surveillant-e chef-fe	10 - 07
Physiothérapeute spécialiste (ancien statut : 39 sem/30 h)	18 - 15	Surveillant-e chef-fe adjoint-e	11 - 08
Portier/ère	22 - 16	Surveillant-e de chantiers	14 - 10
Premier/ère employé-e au centre funéraire	16 - 13	Surveillant-e de chauffage	00 - 00
Premier/ère employé-e d'installations sportives	21 - 16	Surveillant-e de la propreté	16 - 13
Premier/ère lieutenant-e	07 - 04	Surveillant-e de musée	27 - 23
Préposé-e aide Bouton d'Or	21 - 12	Surveillant-e d'études A	16 - 13
Préposé-e au matériel	21 - 15	Surveillant-e d'études B	18 - 15
Préposé-e aux immigrés	11 - 05	Surveillant-e d'études C	21 - 17
Programmeur/euse (débutant-e)	21 - 16	Surveillant-e spécialisé-e du parc de Sauvabelin	20 - 17
Programmeur/euse système (SOI)	13 - 04	Syndic-que	00 - 00
Prophylaxiste (voir aide en médecine dentaire)	25 - 16	Technicien-ne	16 - 09
Psychologue	12 - 07	Technicien-ne ambulancier/ère	20 - 15
Psychologue (5 ans d'université ou formation équivalente)	10 - 03	Technicien-ne chef-fe de section	10 - 04
Quartier-maître	09 - 07	Technicien-ne du microfilmage (archives avec CFC)	21 - 12
Réceptionniste	24 - 17	Technicien-ne du microfilmage (archives sans CFC)	21 - 17
Régisseur/euse	21 - 15	Technicien-ne maintenance informatique / ETSL	21 - 11
Releveur/euse	22 - 17	Technicien-ne télématique (SOI)	17 - 07
Releveur/euse de parcomètres	21 - 15	Technicien-ne télématique débutant-e (SOI)	21 - 16
Relieur/euse	21 - 15	Technicien-ne-dentiste	16 - 10
Responsable APEMS B	17 - 12	Technicien-ne-hygiéniste	16 - 10
Responsable APEMS C	21 - 14	Téléphoniste	22 - 18
Responsable APEMS D	25 - 21	Téléphoniste spécialiste (avec certificat PTT)	19 - 16
Responsable clientèle	11 - 05	Thérapeute en psychomotricité	18 - 11
Responsable commercial-e	11 - 05	Tôlier/ère en carrosserie	21 - 15
Responsable commercial-e (universitaire)	11 - 02	Webmaster	19 - 12
Responsable de la formation	11 - 02		
Responsable de la promotion	11 - 05		
Responsable de projet / ETSL	11 - 02		
Responsable des forêts lausannoises	11 - 05		
Responsable d'unité ORP	11 - 05		
Reviseur/euse	11 - 05		
Sacristain-e ou tine	00 - 00		
Sapeur/euse	18 - 15		
Sapeur/euse (en formation)	19 - 19		
Secrétaire	21 - 12		
Secrétaire de la Commission immobilière	06 - 01		
Secrétaire général-e	06 - 1A		
Secrétaire général-e adjoint-e	11 - 02		
Secrétaire municipal-e	06 - 1A		

Conseiller en ressources humaines

Le conseiller en ressources humaines a pour tâches principales la coordination du projet *GePeL*, le conseil et l'appui aux chefs de service et à leurs collaborateurs et collaboratrices pour toute question en matière de gestion du personnel et la gestion de l'Unité «ressources humaines». En outre, il assure la présidence du Groupe de confiance.

Dans le cadre du **conseil et de l'appui en matière de gestion des ressources humaines**, le conseiller en ressources humaines a reçu diverses demandes de la

part de directeurs, de chefs de service ou de collaborateurs (appui pour l'engagement de nouveaux chefs de service ou hauts cadres (en l'occurrence 5 cette année), conseils pour une situation individuelle, etc.). Dans ce domaine, il a pour la première fois dispensé des **cours aux nouveaux cadres** de l'administration communale sur la procédure et la méthode relative aux descriptions de poste et aux entretiens de collaboration.

Par ailleurs, le conseiller en ressources humaines a poursuivi la conduite de diverses réflexions et groupes de travail :

- en matière de **gestion des conflits**, afin d'élaborer dans le cadre de la réponse à la motion Vuillemin, une nouvelle procédure d'aide à la résolution des conflits sur la place de travail dans l'administration communale;
- en matière de santé au travail, afin de finaliser la brochure énonçant une procédure de gestion du personnel dans toutes les problématiques liées à la **dépendance à l'alcool**.

Enfin, en tant que **responsable de l'unité**, il s'est, en particulier, attaché à organiser et gérer l'activité des deux nouveaux postes (spécialiste en gestion du personnel et chargée d'études RH).

Réseau des répondants en ressources humaines

Le poste de spécialiste en gestion du personnel (SGP) a été créé le 1^{er} juillet 2003. La mission de ce poste est de fournir appui et conseils aux répondants en ressources humaines dans le but de parfaire leur formation, leur information et leur donner les moyens d'assumer leurs tâches de la manière la plus professionnelle possible.

Durant ses premiers mois d'activité, il a rencontré individuellement les 45 répondant(e)s en ressources humaines (RRH) de l'administration communale, afin de mieux connaître ses interlocuteurs et leurs expliquer les buts et responsabilités de sa fonction. Par la suite, il a organisé quatre rencontres sous la forme de séances plénières, afin de mieux cibler les besoins de chacune et chacun.

Dans le domaine de la communication il a élaboré un système d'information par courriel. Intitulé le «courriel des RRH», adressé aux RRH, CAP et chefs de service, ce document interactif permet de transmettre différentes informations utiles grâce à la messagerie «Outlook».

En parallèle, il a travaillé sur un concept de formation externe et interne, destiné à développer les compétences des RRH dans le domaine de la gestion du personnel. L'idée est de fournir à terme au RRH un enseignement ad hoc reconnu par une certification. Un premier cours sur l'élaboration des certificats de travail est prévu au mois d'avril 2004.

Il a également dû répondre aux sollicitations des différents RRH de la ville, afin d'apporter une réponse aux questions de gestion du personnel.

Etudes RH

Le poste de «chargé(e) d'études RH» a été créé au 1^{er} janvier 2003 à 50 %. Ce poste comprend trois buts :

1. Apporter un appui au développement et à l'amélioration continue des processus de gestion du personnel.

2. Appuyer le conseiller RH dans la gestion du processus «Management» (descriptions de poste et entretiens de collaboration, principalement).
3. Participer au développement et à l'amélioration continue du processus de pilotage.

Pendant cette première année d'exercice, la chargée d'études RH a eu l'occasion de travailler sur différents dossiers et outils en soutien aux responsables de processus de gestion du personnel du Service du personnel et des assurances : groupes de travail «référentiel de compétences» et «indicateurs et tableaux de bord»; appui pour la mise en œuvre des entretiens de collaboration 2003 et autre outils de management des performances; enquête auprès des RRH sur la communication interne; et réflexions liées au projet GePeL.

Service social d'entreprise

Comme chaque année, le service social d'entreprise s'est montré disponible et à l'écoute des problèmes individuels exprimés par le personnel. L'assistante sociale a ainsi rencontré 77 employés qui ont nécessité 124 entretiens.

Les demandes d'aide, 60 % d'entre elles, sont liées à des soucis financiers de nature et d'origines diverses tels que des frais médicaux exceptionnels, une gestion ponctuellement vacillante ou un endettement plus sévère. Le fonds de secours, en fonction des critères défini dans son règlement, a contribué dans 41 cas à la prise en charge financière de frais médicaux.

L'assistante sociale est également sollicitée lors de situations personnelles (deuil, conflits conjugaux, séparation, réorganisation familiale, etc.) et professionnels préoccupantes (demande AI, échéance du droit au traitement, soutien psycho-social, renseignements d'ordre socio-administratif).

Occupée à mi-temps, l'assistante sociale est également chargée de promouvoir l'information en facilitant son accès notamment. Elle a ainsi réalisé et mis à jour la 2^e édition «des principales dispositions concernant le personnel» qui ont été tirées à 4 500 exemplaires et distribuées à l'ensemble du personnel.

Gestion du personnel - Lausanne (GePeL)

- A ce jour, tous les processus, sauf un, prévus dans le projet GePeL ont été développés et mis en œuvre, ou sont en train de l'être.

Le seul processus n'ayant pas encore été développé est la «**personnalisation des conditions de travail**». Dans ce domaine, la politique du personnel prévoit que «*la Municipalité de Lausanne favorise des conditions de travail souples et adaptables afin de permettre à ses collaboratrices et collaborateurs d'atteindre un équilibre harmonieux entre vies professionnelle et personnelle*».

- En outre, la réflexion sur le **pilotage de la gestion du personnel** s'est poursuivie, en particulier, pour définir des indicateurs et des tableaux de bord type en matière de gestion du personnel. Ceux-ci pourront être par la suite proposés aux services.

- De son côté, le **GT Egalité** a terminé ses travaux; son rapport a été adopté par le Groupe de pilotage et va pouvoir être mis en consultation.
- Enfin, mentionnons encore que le groupe de travail «**Communication interne**» présidé par le service de l'information a poursuivi ses travaux.

Quant au Groupe de pilotage du projet, il a institué un Bureau afin de permettre une bonne coordination entre le chef de service (et président du GP), le chef de projet (le conseiller en ressources humaines) et le consultant.

Groupe de confiance

A fin 2001, la motion Vuillemin «pour une meilleure prévention et lutte contre le mobbing dans le cadre de l'administration communale lausannoise» a été renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport. Afin d'y répondre, la Municipalité a décidé de suivre la procédure utilisée dans le cadre du projet «Gestion du personnel à Lausanne» (GePeL) en créant un groupe de travail (composé de chefs de service, de répondants en ressources humaines, de représentants des associations de personnel et du Groupe de confiance). Ce groupe a terminé ses travaux et a proposé une nouvelle procédure d'aide à la résolution des conflits sur la place de travail dans l'administration communale lausannoise.

Cette année, outre bon nombre de renseignements donnés par téléphone, le Groupe de confiance a traité 5 situations internes.

Recrutement et sélection du personnel

Les collaboratrices du bureau de recrutement et de sélection du personnel se sont essentiellement attachées à définir les besoins de l'utilisateur en matière de recrutement, nécessaires à l'implémentation du logiciel de gestion du personnel (PeopleSoft).

Elles ont, par ailleurs, également revu la mise en page des offres d'emploi de l'Administration paraissant dans la presse externe et ont mené différents mandats de recrutements.

Evolution professionnelle

L'équipe du bureau de l'évolution professionnelle a terminé le développement administratif et technique (bilans de compétences, techniques de recherche d'emploi) de la structure. La conseillère en évolution professionnelle a poursuivi ses activités de conseil et de placement des collaborateurs et a conduit un groupe de travail concernant la pénibilité des métiers manuels.

Elle a également pris part à diverses séances relatives au logiciel de gestion du personnel, en particulier concernant la création de la bourse de l'emploi informatique.

Médecin-conseil

Le secrétariat du médecin-conseil s'est consolidé avec le taux d'activité de la secrétaire à 100 %, le bénéfice étant un meilleur suivi des absences et donc d'une économie financière significative. Au terme de l'exercice, le but a été atteint. Néanmoins, nous constatons que le motif des longues absences résultent de problématiques lourdes, complexes et intriquées.

L'option fondamentale est de limiter le plus possible l'attribution de rentes en visant une étroite collaboration avec l'administration communale et l'assurance invalidité d'une optique de reconversion professionnelle autant que faire se peut.

Le médecin-conseil a poursuivi la supervision étroite de son infirmière en santé publique, du groupe sanitaire et participé à plusieurs séances d'Etat-major du plan DIAM et ORCA, en particulier dans la mise sur pied d'un important dispositif sanitaire lors du G 8. Il s'est engagé durant toute la période considérée sur le terrain.

Durant l'année 2003, le médecin-conseil a examiné 320 candidats et collaborateurs et a effectué 95 expertises.

Plusieurs cours ont été dispensés à l'intention des différents secteurs de l'Administration.

Infirmière en santé publique

L'infirmière en santé publique s'est occupée de 35 collaborateurs et a mené 203 entretiens individuels de réseau, essentiellement liés à une problématique de dépendance ou de problème psychique ayant une incidence sur le milieu professionnel.

En collaboration avec une infirmière auxiliaire, elle a mené la campagne de sensibilisation sur les maladies transmissibles à l'ensemble des services dits «à risques».

Cette année, la campagne pour la vaccination s'est poursuivie et 580 personnes ont été vaccinées pour la grippe, 340 pour l'hépatite A et B, 400 personnes pour l'hépatite B et 180 pour le tétanos.

L'infirmière en santé publique a également participé aux tests d'aptitude des sapeurs pompiers professionnels ainsi qu'à divers projets de promotion de la santé tel que «sport bien être».

Déléguée à l'égalité

Présidé par la déléguée à l'égalité, le groupe de travail «Egalité» a tenu 8 séances au cours desquelles un programme de travail relatif à la politique de l'égalité a été élaboré. Un rapport définit les objectifs et détaille les mesures à prendre pour les années à venir.

Avec pour objectif de favoriser la mixité des métiers, la déléguée a organisé, en collaboration avec le bureau cantonal de l'égalité, la journée «Oser tous les métiers» en date du 13 novembre 2003. Cette journée a rencontré un grand succès puisque plus de 250 jeunes filles et garçons ont accompagné leurs parents au travail ce jour-là, selon un principe croisé.

La déléguée a participé aux travaux du groupe «Aide à la résolution des conflits» qui a tenu plusieurs séances et rendu son rapport cette année.

Le groupe de travail «Personnalisation des conditions de travail» a été constitué et a tenu sa première séance : Il a pour mandat de faire des propositions afin que le personnel parvienne à un bon équilibre entre vies professionnelle et personnelle.

La déléguée a reçu de nombreux collaborateurs et collaboratrices en consultation individuelle, afin de les aider à trouver une solution à des conflits par la biais de la médiation, ou une organisation de leur travail qui

permette une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle.

La déléguée a participé à une étude de l'OCDE sur la question de la conciliation entre vie professionnelle et familiale

Formation du personnel communal

Programme de formation continue

Les cours de «politiques publiques» ont traité des thèmes suivants : l'agglomération lausannoise, la politique d'intégration des étrangers, le nouveau métro M2 et le guichet virtuel.

Comme chaque année, la collaboration étroite avec le Centre d'éducation permanente (CEP) se poursuit; quelques séminaires nouveaux ont été ajoutés au programme, notamment en matière de techniques de travail et de prévention de la violence.

L'offre de séminaires destinés aux nouvelles et nouveaux cadres, ainsi qu'aux cadres a été poursuivie. Elle s'étoffe d'année en année.

Les chefs de service ont pu comme les autres années participer au programme de formation des administrations publiques latines qui leur est réservé.

Des formations-actions ont été organisées pour le service social et du travail (section ETSL) concernant la gestion de personnel et d'équipe; le Service des assurances sociales sur l'accueil et la gestion des difficultés au guichet et au téléphone. Les psychologues scolaires ont pour leur part suivi un cours sur les techniques projectives.

La formation à la technique Alexander (apprendre à se libérer d'attitudes corporelles et comportementales limitatives et génératrices de tensions excessives) mise sur pied pour les chargeurs du Service d'assainissement a été poursuivie cette année. Deux sessions, organisées pour les forestiers-bûcherons, ont également rencontré un vif succès.

Programme de formation informatique

Les cours traditionnels en salle ont été poursuivis tant pour les produits standard (Word, Excel, Outlook et Powerpoint) que pour les produits «hors-filière» (Photoshop, Access et Autocad). Néanmoins, l'autoformation pour les produits bureautiques de base, en collaboration avec le CEP, a démarré en automne : environ 40 collaborateurs et collaboratrices de la Ville ont ainsi été formés. Cette méthode de formation sera désormais appliquée pour la bureautique de base.

La mise en oeuvre du projet START a entraîné l'organisation de séminaires destinés aux correspondants en micro-informatique, ainsi qu'aux responsables du Helpdesk.

Apprentissage

Engagée en juillet 2003, la coordinatrice de l'apprentissage a eu pour première préoccupation la mise en oeuvre de la nouvelle formation commerciale de base (NFCB) pour la volée 2003-2004. Il s'est agi dans cette phase d'apporter un encadrement aux formateurs et formatrices dans le dédale des nouveautés offertes par cette nouvelle formation. Elle a également participé à l'animation de séminaires d'information pour les

formateurs et formatrices mis sur pied par le CEP. Par ailleurs, les apprenti(e)s de commerce ont participé au premier cours interentreprises organisé à leur intention par le CEP.

Comme chaque année, les apprentis communaux ont participé au programme interne de soutien pédagogique réalisé à leur intention. A noter qu'il y a 83 apprenti(e)s réparti(e)s sur 4 ans dans les services de l'administration communale.

Gestion du portefeuille des assurances (transféré au service juridique dès le 1.1.2004)

Depuis 1992, un système micro-informatique de gestion du portefeuille des assurances traite de domaines aussi variés que l'assurance contre les accidents du personnel, la RC véhicules, la RC générale, la RC maître d'ouvrage, les dégâts d'eau, les grands chantiers, l'ECA, etc.

Assurance contre les accidents (LAA)

Nombre de sinistres	1 148
dont accidents professionnels	382
dont accidents non professionnels	766
dont femmes	306
hommes	842

619 de ces accidents (54 %) étaient des cas qualifiés de «bagatelle», c'est-à-dire qu'ils n'ont pas entraîné d'incapacité de travail.

Assurance choses et patrimoine

Sinistres véhicules à moteur

Une augmentation de l'ordre de 7,5 % du nombre de sinistres est à relever pour l'année 2003. Les 219 sinistres enregistrés portent sur des dommages de fr. 158 434.10 pour le risque responsabilité civile (dommages à des tiers) et de fr. 198 895.90 pour le risque casco (dommages propres). La charge provisoire pour l'administration communale s'élève respectivement à fr. 27 662.75 et à fr. 139 954.85.

Sinistres autres branches diverses

Les 288 cas enregistrés portent sur un préjudice de fr. 1 905 073.40. 149 d'entre eux ont été liquidés et indemnisés par les assureurs ou des tiers à hauteur de 61 % environ.

SERVICE DES ETUDES GENERALES ET DES RELATIONS EXTERIEURES

COORDINATION ECONOMIQUE

Activités d'information

Le SEGRE a participé aux travaux de préparation du dossier annuel à l'intention de l'agence de notation financière Standard & Poor's. Ces travaux ont consisté à établir un rapport détaillé sur l'état de l'économie lausannoise ainsi qu'à prêter assistance au Service Impôt Caisse Contentieux pour les prévisions fiscales.

Sous l'égide du délégué à l'environnement, le service a participé aux travaux de définition d'indicateurs économiques du développement durable.

Il a également assuré le secrétariat de la Commission consultative économique qui, en 2003, a siégé pour la première fois au cours de la présente législature.

Il produit trimestriellement un tableau de bord économique et démographique qui rassemble et commente des données lausannoises et suisses.

Soutien à l'économie

Le *Prix Lausanne Entreprendre* a été régionalisé au cours de l'exercice 2003 et c'est *Lausanne Région*, l'association des communes de l'agglomération lausannoise, qui assure le déroulement de cette manifestation. L'élargissement de la base territoriale a conféré au prix une assise régionale plus large, puisque environ vingt-cinq dossiers de candidature ont été étudiés par le jury.

Le *fonds de capital-risque de la Ville* a pour sa part analysé cinq dossiers et a pris une participation dans le capital actions de la société Hispot nouvellement créée. Cette jeune entreprise est active dans le domaine de la connexion Internet sans fil et vise à commercialiser ses services, notamment auprès du secteur hôtelier.

Le service représente aussi la Municipalité dans le Conseil de la Fondation ASECE – Georges Aegler. Cette institution bénévole pratique le micro-crédit et apporte son soutien à des projets d'activité indépendante de personnes qui n'ont pas accès au circuit du crédit bancaire.

Coordination et relations extérieures

La délégation économique municipale s'est réunie à quelques reprises en 2003 et a fait appel au SEGRE pour assurer son secrétariat.

Sur le plan communal, le service travaille à développer la communication avec Déclic, l'association faitière de regroupements des commerçants lausannois. Deux représentants de la Municipalité et deux représentants du SEGRE se sont participant à la rencontre organisée à Lyon entre les milieux économiques et les autorités de la Ville.

Au niveau régional, il contribue régulièrement aux travaux de la Commission de promotion économique et du groupe de suivi de Lausanne Région, notamment dans le cadre du projet pilote d'agglomération et de l'étude de la Haute Ecole de Gestion sur l'économie régionale.

A l'échelle du canton, le service représente la Municipalité auprès de l'Association Biopôle qui travaille à la valorisation du pôle de développement de Vennes.

En 2003, le service s'est efforcé de défendre la candidature de Lausanne pour accueillir le siège de l'*International Aids Society* qui doit décider de son éventuel déménagement de Stockholm.

Il a enfin entamé les travaux préparatoires en vue du volet économique de l'agenda 21.

TRANSPORTS PUBLICS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

A l'instar des années précédentes, le SEGRE a eu à traiter des questions de politique générale des transports et de certains aspects des relations avec les entreprises de transports, les questions techniques relevant d'autres services de l'administration communale (Service des routes et voirie, Service de la circulation, Service d'urbanisme, etc.).

Politique générale des transports et de la mobilité

De ce domaine relèvent les diverses motions, interpellations et questions du Conseil communal relatives aux questions touchant à la mobilité ainsi que des pétitions et des consultations fédérales et cantonales. Entre autres éléments, le SEGRE a préparé les projets de réponses de la Municipalité à plusieurs motions (funiculaire place du Vallon – Sauvabelin, gratuité de la navette Flon – gare CFF, tickets de bus gratuits pour les membres du Conseil communal), à une interpellation (pollution et politique de flotte des tl) et à quatre consultations fédérales (plan directeur de la mobilité douce, plans sectoriels rail/routes, contre-projet à l'initiative Avanti et raccordement de la Suisse aux lignes ferroviaires européennes à grande vitesse). Le service est également associé à certains travaux du délégué deux roues (groupe de travail avec les tl, motions et interpellations diverses).

Par ailleurs, le service a entamé certains travaux préliminaires en vue de la rédaction du 5^e volet Agenda 21 (volet mobilité, économie et sécurité).

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Tous les travaux administratifs relatifs à la construction du m2 ont été transférés à la direction du projet m2. Le SEGRE est toutefois encore associé au projet m2, en ce sens qu'il fait partie du groupe de travail chargé de préparer la restructuration du réseau tl en relation avec la mise en service du futur métro Ouchy – Croisettes.

Le service continue à gérer les subventions de la Municipalité aux abonnés tl et LEB résidant dans les divisions foraines, subventions mises en place en raison du passage des tl au tarif espace.

Transports ferroviaires

AG-Flexi : il s'agit des abonnements généraux CFF 2^e classe acquis par la Ville de Lausanne et loués à la journée aux résidents de la commune. En 2003, 15 AG-Flexi (rebaptisés «cartes communes» par les CFF) ont été mis à disposition des habitants de la commune au prix de fr. 30.— par jour. Pour la première fois depuis la mise en route de cette prestation, un déficit de plus de fr. 3'000.— a dû être enregistré. La raison principale en est à rechercher du côté de la politique tarifaire des CFF. En effet, de fr. 4 400.— en 1999 (première année d'acquisition par la Ville), le coût unitaire de l'abonnement est passé à plus de fr. 8 000.—. Dès lors, une adaptation du prix journalier de location a été décidée par la Municipalité (fr. 35.— dès le 1^{er} avril 2004).

CISL : la Ville fait partie du «lobby» qu'est la Communauté d'intérêt de la ligne Simplon-Lötschberg (CISL) : le syndic siégeant dans son comité politique, le SEGRE dans son comité technique. La CISL défend les intérêts ferroviaires de la Suisse occidentale (les cantons romands + Berne et Bâle Ville), particulièrement sur le front du tunnel de base du Lötschberg (commande de matériel roulant, stabilité de l'horaire, percement du tunnel à deux tubes, etc.). Toutefois, la CISL a décidé de fusionner avec la CITAJ (Communauté d'intérêt des transports de l'arc jurassien) en raison de l'identité des intérêts défendus par ces deux associations. Si le principe de la fusion est acquis, les modalités n'en seront fixées qu'au cours de 2004.

Association TGV Rhin – Rhône Méditerranée : le syndic, appuyé par le SEGRE, représente la Ville au sein de cette association. Il suit également le dossier par le biais de la CISL.

Conférence des transports de suisse occidentale (CTSO) : le syndic, appuyé par le chef du SEGRE, y représente l'Union des villes suisses, dans cet organisme, regroupant les chefs des départements des transports des cantons de suisse occidentale; il y défend les intérêts du trafic d'agglomération et des accès au réseau ferroviaire européen.

Batsol

Le SEGRE suit l'activité du Conseil d'administration dont le secrétariat est assuré par le Service de l'électricité (SIL).

Divers

Le SEGRE a participé à la préparation de la quatrième édition à Lausanne de la journée européenne «22 septembre, en ville sans ma voiture». Par ailleurs, il œuvre dans divers groupes de travail transversaux de l'administration communale (Groupe technique lausannois des transports/GTLT, Groupe piétons, etc.) et mène de nombreux travaux administratifs relatifs aux transports en général (par exemple, consultations cantonales en matière de concessions demandées pour des lignes de bus). En 2002, le SEGRE avait été associé aux travaux du projet pilote «Lausanne agglomération» par le biais de sa présence dans le groupe de travail spécialisé «urbanisme, transports, environnement». En 2003, en raison de la réorganisation du projet pilote en «programme d'agglomération», ce groupe de travail spécialisé n'a pas été réuni.

TOURISME ET INSTITUTIONS

Commission intercommunale de la taxe de séjour

La suppression de la statistique de l'hébergement, décidée par l'Office fédéral de la statistique pour des raisons budgétaires, a suscité de nombreuses réactions dont celle de la commission. Plusieurs communes - dont la nôtre - ont tenu à appuyer la démarche afin d'y donner plus de poids, ce qui n'a pas empêché le département de camper sur sa position. Il semble toutefois qu'à l'horizon 2005 une solution acceptable par tous les partenaires concernés pourra être mise en place. Autre problème à régler : celui lié au nouveau projet de Loi sur le Tourisme du canton. Depuis l'année 2002, il n'a plus

progressé. Cette situation a le désavantage de freiner la révision de notre règlement, dont la nouvelle version devait être conforme avec la Loi sur le Tourisme.

Différentes demandes visant à obtenir le soutien financier du Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise ont été examinées par la commission, qui les a appréciées en fonction de ses lignes directrices. Durant l'année sous revue, elle a ainsi admis d'apporter son soutien à un projet de Lausanne Tourisme et à Lausanne Jardins 2004, comme elle l'avait fait pour la précédente édition, eu égard à l'impact touristique de ces manifestations. Compte tenu de l'intérêt de la réfection de la Pontaise pour Lausanne, Capitale Olympique, la commission a également décidé d'y apporter son soutien à hauteur de fr. 1 250 000.— à condition que le projet soit accepté dans sa totalité, ce qui malheureusement n'a pas été le cas.

Tourisme

Alors que Lausanne a été la seule des grandes villes suisses à augmenter ses nuitées en 2002, le nombre de ses dernières a enregistré un léger fléchissement durant l'année sous revue. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation : 11 septembre, pneumonie atypique, situation économique. L'organisation du G8 a, elle aussi, conduit à une baisse de la fréquentation (40 % de moins sur une période de 10 jours). A propos de nuitées, la décision prise par l'Office fédéral de la statistique (cf. ci-dessus) contraire évidemment Lausanne Tourisme, qui, de son côté, a réagi avec force. L'avenir n'est toutefois pas sombre pour le tourisme lausannois, des contrats pour d'importantes manifestations ayant été signés. A ce sujet, il est intéressant de relever que le comportement des organisateurs de manifestations change, de même que celui des participants. De plus en plus, les contrats sont signés au dernier moment, alors que les participants s'occupent eux-mêmes de leur hébergement via Internet.

Ceci dit, les contacts entre Lausanne Tourisme et la Ville sont fréquents et se passent dans le meilleur entendement, grâce entre autres à l'application de la convention.

Congrès et manifestations

Si au cours de l'année sous revue la Ville n'a pas accueilli de manifestations aussi prestigieuses que la Conférence ministérielle de la Francophonie de 2002, elle a en revanche soutenu plusieurs événements qui ont été importants pour l'image de Lausanne et pour son économie, l'importance des retombées financières du tourisme d'affaires pour notre cité étant par ailleurs largement reconnue.

Relations avec le CIO

Au plan interne, le CIO a connu d'importants changements durant l'année qui nous occupe. Ainsi, son directeur général, Me François Carrard - qui restera toutefois à disposition du CIO pour l'examen de questions juridiques - a été remplacé par M. Urs Lacotte. Quant à Mme Françoise Zweifel, elle a quitté sa fonction de directrice du Musée Olympique et, pour lui succéder, le CIO a nommé M. Francis Gabet. Nous saisissons cette

occasion pour souhaiter à ces nouveaux responsables la bienvenue à Lausanne et plein succès dans leurs nouvelles activités. Gageons que Lausanne développera avec eux d'aussi bonnes relations que celles entretenues avec leurs prédécesseurs, qui ont beaucoup œuvré en faveur de notre ville, dont ils ont été d'excellents ambassadeurs. Nous les en remercions.

La Poste

Les restructurations apportées au réseau postal lausannois continuent à susciter le mécontentement des usagers et celui des Autorités. Notons à ce propos que la manière dont est menée ce dossier a toujours été contestée par la Municipalité, qui après l'annonce de la fermeture de l'office de Chauderon a décidé de retirer les représentants de la Ville du comité d'accompagnement du projet réseau ville de Lausanne. La fermeture de Chauderon est par ailleurs la deuxième à avoir été signalée, après celle de l'office du Grey, annoncée au début de l'année sous revue. Depuis, La Poste n'a pas fait dans le détail et a décidé de fermer également l'office des Jordils, de La Sallaz, de Marterey et des Mousquines. A coup sûr, d'autres mesures aussi impopulaires seront encore prises par La Poste en ce qui concerne le réseau lausannois. D'autres modifications - plus positives - interviendront, dont la transformation complète de St-François et le déplacement de l'office de la Riponne sur un site plus accessible.

Les habitants des quartiers touchés par les mesures prises par La Poste se sont mobilisés. Ils ont lancé des pétitions, écrit à La Poste, organisé des manifestations avec, pour certains, un résultat. Ainsi, l'office d'Ouchy, qui était censé disparaître, continuera ses activités. Toutefois, l'issue positive des actions entreprises dans ce quartier a eu pour corollaire la fermeture de l'office des Jordils. Cette situation illustre bien la volonté du Géant Jaune d'aboutir à la suppression de postes et ce dans le but de réaliser des économies. Les dernières décisions communiquées l'ont été le 17 décembre de l'année sous revue pour les secteurs Nord-Est et Est (soit juste avant Noël). Le choix de cette date, sans doute pas anodin, n'a pas empêché les habitants du quartier de La Sallaz de réagir dans des délais très courts pour s'opposer à la fermeture annoncée.

STATISTIQUES

Conformément à la Convention du 16 mai 2002, régissant la collaboration de la Ville de Lausanne et de l'Etat de Vaud en matière de statistique publique, les activités du Bureau lausannois de statistique (BuLstat) ont été transférés au SCRIS, sous mandat. Dès le 1^{er} janvier 2003, s'est mise à l'œuvre une nouvelle «Section statistique Lausanne» (SSL), créée au sein du service cantonal. Le SEGRE fait désormais le lien entre le SCRIS et l'administration communale pour ses besoins en statistique. Il assure également le secrétariat du groupe de coordination de la statistique lausannoise, rassemblant des représentants des principaux services communaux concernés par la statistique publique.

Les activités du SSL ont principalement été marquées, durant l'année 2003, par :

- l'adaptation de la production des statistiques lausannoises au nouvel environnement informatique du SCRIS;

- l'exploitation des recensements fédéraux et par la définition d'une nouvelle politique de diffusion (ouverture du site internet «scris-lausanne.vd.ch»;
- le lancement de la nouvelle Série Lausanne des «Communications statistiques».

Enfin, dans le cadre d'un contrat complémentaire, le SCRIS a mis en place les structures qui permettront la réalisation de perspectives démographiques lausannoises à un rythme régulier.

Le SEGRE exécute électroniquement l'enquête sur le secteur public lausannois de la statistique trimestrielle de l'emploi.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ce domaine est en relation étroite avec celui du développement durable, induisant un partage de l'une ou l'autre action entreprise.

S'agissant des affaires extérieures, on ne donnera ici qu'un aperçu non exhaustif des principaux points traités, soit :

Collaboration et ajustement des contacts avec le Canton et la Confédération : Mise à jour du «Mémoire de coopération Canton de Vaud – Ville de Lausanne» de 2001.

- Collaboration avec le Délégué aux affaires européennes, en particulier dans le cadre du Réseau Vaud-Europe;
- Avec d'autres services de la Ville, voire d'entreprises, le SEGRE a accueilli des délégations des villes françaises de Brest, de Reims et un groupe de jeunes des écoles de Besançon ainsi qu'une délégation de la municipalité de Wuxi, Chine.
- En vue de relancer en 2004 l'accueil des étudiants des hautes écoles de Lausanne, en collaboration avec Lausanne Région et Lausanne Tourisme, le SEGRE a établi des contacts avec les responsables de plusieurs programmes de formation post grade s'adressant particulièrement à un public international.

Outre ces points particuliers, il faut relever l'ensemble d'éléments plus courants tels qu'informations fournies sur l'un ou l'autre point des relations extérieures ou de caractère plus général.

ASSOCIATION SUISSE POUR LE CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE (ASCCRE)

Le siège et le secrétariat de l'ASCCRE sont installés à Lausanne depuis 1982. Son siège a pu être maintenu dans les locaux regroupant l'ensemble du service.

En 2003, l'Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe (ASCCRE) a poursuivi son action dans quatre domaines spécifiques : Information/Publicité, Jumelage/Partenariat, Etudes-Enquêtes, Représentation des collectivités locales suisses.

Information/Publicité

L'Information a fait l'objet de trois publications régulières :

- *Bulletin*, trois numéros;
- *Brochure «Journée de l'Europe»* (5 mai), consacrée à la «Coopération transfrontalière Suisse-Europe»;
- *Lettre des Communes d'Europe*, deux numéros.

La **publicité** comprend notamment la pose de panneaux «Commune d'Europe» signalant l'appartenance à l'ASCCRE, installés dans 232 communes, soit 1 supplémentaire en 2003.

Jumelage/Partenariat

S'agissant des jumelages Suisse-Europe occidentale, deux nouveaux ont été conclus en 2003 :

- Fislisbach (AG) – Le Chambon-sur-Lignon (F)
- Vouvry (VS) – Bodnegg (D)

On compte dès lors 208 communes de 23 cantons, unies à 235 partenaires de 13 pays d'Europe occidentale.

Par ailleurs, un jumelage a été conclu avec une commune de Slovénie :

- Hünenberg (ZG – Banska Stiavnica (SL))

Etudes – Enquêtes

Communes suisses frontalières de communes de pays étrangers : Inventaire des relations de proximité

Les données recueillies auprès de 254 communes suisses et 124 communes étrangères frontalières, traitées dans le premier trimestre, ont fait l'objet d'une publication de 110 pages, parue en juin.

Enquête sur la participation des femmes aux exécutifs des communes suisses

L'enquête s'est réalisée avec deux questionnaires :

- Questionnaire I, adressé aux communes pour obtenir un bref descriptif de l'exécutif municipal et l'indication de la participation ou non de femmes élues, qui a recueilli les réponses de 2 656 (93,4 %) communes.
- Questionnaire II, adressé aux élues des exécutifs municipaux signalées par retour du Questionnaire I, qui a recueilli les réponses de 2 081 (63,4 %) des personnes contactées.

Un premier traitement des informations obtenues (10 % de l'ensemble) a été effectué; les résultats ont été publiés dans la Lettre des Communes d'Europe N° 16, décembre 2003.

Représentation des collectivités locales suisses

L'Association s'est fait représenter aux réunions des organes dirigeants du CCRE, notamment à une session du Comité directeur, une rencontre des secrétaires généraux et ainsi qu'aux XXII^e Etats généraux tenus à Poznan, 14 – 17 mai.

Elle a par ailleurs suscité une participation au 17^e Séminaire des Jeunes, Londres, 19 – 26 juillet.

En outre, l'Association a suivi les travaux du Conseil de l'Europe/Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux

(CPLRE), notamment par la participation de deux de ses responsables à la 10^e session (Strasbourg, 20 - 22 mai).

MARKETING URBAIN

La réflexion sur le marketing urbain, visant à renforcer l'image et la notoriété de Lausanne a été relancée par le SEGREG et précisée, suite à une motion au Conseil communal déposée par M. J.-Ch. Bourquin. Dans le cadre des contacts entre le SEGREG et la «Maison de la communication», une étude de stratégie de marketing urbain pour Lausanne a été lancée dans le cadre du cours DirCom/SAWI. Un groupe formé de deux municipaux et de quatre représentants de l'Administration, animée par le SEGREG, a suivi les travaux.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Proposée dans le cadre du 2^e rapport-préavis Agenda 21(N° 211/2001), adopté le 12 février 2002 par le Conseil communal, la démarche participative dans les quartiers a été le point fort de la mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne durant l'année 2003.

Baptisée Quartiers 21, la démarche vise à donner la parole à tous les habitants pour dessiner ensemble l'avenir et augmenter la qualité de vie dans leur quartier et dans leur ville.

Après une campagne d'information et de sensibilisation menée dès janvier 2003, une manifestation publique organisée le 10 avril au Casino de Montbenon, qui a réuni quelque 300 personnes, a marqué le lancement officiel de l'opération.

La première étape de la démarche participative a permis à plus de 950 personnes de s'exprimer dans le cadre de quinze ateliers d'innovation, d'un théâtre-forum pour les jeunes ou encore de rencontres avec les populations étrangères organisées sous l'égide de «Français en jeu».

Les quelque 160 propositions exprimées dans ce cadre constituent le matériel de base des conférences de consensus, qui débiteront en janvier 2004.

Le 15 décembre, une nouvelle manifestation publique a été organisée au Casino de Montbenon à l'intention des participants aux conférences de consensus et des nombreuses associations accompagnant la démarche.

Le groupe de direction de projet qui comprend les mandataires (ecos, Bâle et la CEAT, Communauté d'études pour l'aménagement du territoire), le SEGREG, le Service de l'information et l'Unité d'évaluation et de conseil s'est réuni à une douzaine de reprises, sans compter les réunions en groupe restreint.

Le pilotage politique est assuré par la délégation municipale au développement durable : M. Daniel Brélaz, syndic, Mme Silvia Zamora, directrice Sécurité sociale et environnement, M. Olivier Français, directeur des travaux. Douze séances ont eu lieu avec le groupe direction de projet.

Afin d'assurer la diffusion de l'information sur Quartiers 21 au sein de l'Administration, un groupe a été mis sur pied qui réunit une vingtaine de personnes de toutes les directions. A signaler par ailleurs la diffusion

de deux numéros spéciaux de la Ville ensemble (janvier et novembre 2003).

Outre Quartiers 21, la mise en place d'une politique de développement durable s'est poursuivie avec la présentation, en 2003, de deux préavis y relatifs.

Un troisième volet de l'Agenda 21 (préavis N° 2003/26, adopté par la Municipalité le 12 juin 2003), consacré aux finances, vise à faire reconnaître les tâches de Lausanne comme ville-centre et propose diverses mesures d'assainissement.

Le quatrième volet (préavis N° 2003/37, adopté par la Municipalité le 31 juillet 2003), s'attache aux domaines de l'éducation et de la formation, et présente une dizaine de projets concrets touchant quatre grands thèmes: apprentissage du mode de vie urbain, éducation à la santé de l'enfant, prévention de l'exclusion sociale et acquisition de l'esprit citoyen.

Durant l'année sous revue, le SEGRE a été sollicité à de nombreuses reprises pour présenter l'Agenda 21 lausannois tant dans le cadre institutionnel qu'universitaire. Il participe notamment au «Forum du développement durable» qui regroupe Confédération, cantons et villes.

Le SEGRE représente la Ville de Lausanne dans le cadre du projet «Cercle indicateurs» piloté par l'Office du développement territorial, projet qui a pour objectif d'élaborer des indicateurs centraux du développement durable pour les cantons et pour les villes.

Pour mémoire, la gestion du Fonds du développement durable échoit au SEGRE. Parmi les divers projets financés durant l'année sous revue, le plus visible est la Tour de Sauvabelin, inaugurée le 29 novembre 2003.

Du 17 mars au 5 avril, le SEGRE a présenté une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville sur la problématique du bruit «Le bruit: notre oreille en alerte». Conçue par Equiterre et Prona SA, cette exposition itinérante, destinée au grand public, a été réalisée en collaboration avec le Service d'urbanisme, le Groupe de prévention du bruit de la police de Lausanne et le Service de santé des écoles.

PROJET « AGGLOMERATION LAUSANNE »

Le projet «Agglomération Lausanne» a pour objectif de développer, sous l'égide de la Confédération, une politique de collaboration et de coordination entre les diverses instances impliquées au niveau cantonal, régional et communal (en l'occurrence la Ville). Les différentes questions abordées concernent principalement le domaine de l'urbanisation, lié à celui des transports, en respectant l'environnement et les critères de la durabilité. Le syndic et le directeur des travaux, accompagnés par des représentants du SEGRE et du Service de l'urbanisme ont participé aux différentes étapes des travaux en défendant les intérêts de Lausanne. A la fin de l'année, le Service de l'aménagement du territoire (SAT) de l'Etat de Vaud a pris la direction du projet, en élargissant le périmètre examiné. Ce dernier, s'alignant sur la définition de l'agglomération de l'Office fédéral des statistiques a changé de nom pour devenir «Projet Agglomération Lausanne Morges».

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PERSONNEL

L'effectif autorisé au SOI au 1^{er} janvier 2004 s'élève à 64,75 postes EPT, soit une augmentation de 1 poste par rapport au 1^{er} janvier 2003. 67 personnes occupent actuellement 64 postes EPT. La répartition des 68 postes inscrits à l'organigramme est la suivante :

- Administration sécurité et qualité : 8 personnes
- Etudes et applications : 18 personnes
- Technologie et infrastructure : 22 personnes
- Soutien : 14 personnes
- Exploitation serveur d'entreprise : 6 personnes

ACTIVITÉS GÉNÉRALES EN 2003

Comité de pilotage informatique

Le COPILINF a tenu 5 séances en 2003, couvrant les sujets principaux suivants :

Stratégie d'implémentation d'un logiciel intégré de gestion (ERP / SIL) et variantes de réalisation. Démarche ERP pour la Ville de Lausanne. Stratégie architecturale technique pour la Ville de Lausanne. Démarche de conduite de projet et d'analyse de la valeur des projets.

Demandes de projet : Gestion des décisions de la Municipalité et du Conseil communal; sécurisation des accès externes au système d'information; nouvelle application de gestion des habitants; guichet cartographique; intégration des bâtiments administratifs dans Ofiger.

Autorisations d'achats 2004 en matière d'informatique. Plan des investissements 2004-2006.

Mails du syndicat SSP à l'ensemble du personnel communal.

Suivi des projets : START (Renouvellement des postes de travail), SAN (Stockage des données), PDA (Assistants digitaux personnels), musées, gestion des ressources humaines (Geppetto.)

Projet SAT (stratégie architecturale technique)

- Elaboration du cahier des charges et appel d'offres.

Sécurité, qualité

- Mise en place de la protection de serveurs accédés depuis l'extérieur du réseau communal.
- Participation au projet START pour les aspects liés à la sécurité.
- Support sécuritaire à l'exploitation courante (lutte anti-virus et anti-spam, examen des violations de règles de sécurité, demandes d'accès depuis l'extérieur, audits internes et recommandations diverses).

- Révision des procédures pour l'accès aux informations depuis l'extérieur.
- Mise en place d'un enregistrement central des événements liés à la sécurité de certains serveurs.
- Sensibilisation et formation des utilisateurs.
- Etude de sécurisation des ordinateurs portables.
- Veille sécuritaire et suivi de l'évolution des architectures informatiques fédérales.
- Initialisation d'études pour les connexions sans fil et les accès depuis l'extérieur du réseau Récolte.
- Participation à divers groupes de travail internes (délégation des droits d'administration, plan de secours, etc.).
- Elaboration d'une démarche de conduite de projet et de documents types.
- Elaboration d'une méthode d'analyse de la valeur des projets informatiques.

ETUDES ET APPLICATIONS

Mise en exploitation de nouvelles applications

Référentiel des logements (SEHL)

- Chargement des données OFS et mise en exploitation.

SISOL-POINT (Cadastré)

- Intégration des points issus de geoTOP.

Musées (Culture)

- Mise en exploitation de la consultation publique.

SARAD : système d'aide au désendettement (SST)

- Mise en exploitation de la 1^{ère} étape.

DME : demandes de main-d'œuvre étrangère (SST)

- Analyse et support pour le développement d'une application Access, réalisée par le CMI du SST.

CCDA (Assainissement)

- Automatisation de la facturation des déchets animaux.

Multipensions (SPA)

- Migration dans la nouvelle application de gestion des cotisants.

Mise à jour des applications existantes

SISOL-CHANTIER (Routes et voiries)

- Gestion hors Lausanne.

SISOL-RESEAU (SEL)

- Gestion des lignes aériennes.

SISOL-SYNTHESE (Transversal)

- Gestion des matières, altitude et statut.
- Gestion des collecteurs Assainissement par sous-réseaux.

Internet (Information)

- Automatisation de la gestion des codes services, sous-services.

ZADIG (SPA)

- Préparation pour la migration des données vers People Soft.
- Maintenance et soutien.

CH (Contrôle des habitants)

- Modification pour nouveau document de légitimation.
- Maintenance encaissement anticipé pour le permis C.
- Modifications suite aux accords bilatéraux.
- Extractions et impressions liées au G8.
- Maintenance courante et soutien.

Amendes d'ordre (Police)

- Maintenance et soutien.

Sentences municipales (Impôts, caisse et contentieux)

- Automatisation de l'enregistrement des frais de poursuites.

MAGESI

- Maintenances et soutien.

SAS

- Maintenances et soutien.

Ecoles primaires et secondaires

- Maintenances et soutien.

Passeport vacances (Jeunesse et loisirs)

- Collaboration et maintenance pour les passeports vacances de Lausanne et Vevey.

ISIS (Comptabilité SIL)

- Diverses maintenances pour l'impression des factures.
- Développement d'une petite application pour le contrôle des factures.

Divers

- Maintenance de fonds de pages pour «Sport Bien-Être», «Sport Passion», ISIS, G8, et pour des changements de nom de service, attachement à une autre direction, etc.
- Dans le cadre du projet START, tests, suivi et préparation des applications existantes pour la migration à Windows XP.
- Support de premier niveau et participation à la maintenance corrective évolutive d'applications Access (Transport handicap Vaud, allocations pour pertes de gains, calculs des intérêts moratoires pour facturation des cotisations AVS, etc.).
- Assainissement des bases de données des localités et pays.
- Déploiement du nouveau serveur MAP-SELECT.

Nouveaux projets lancés en 2003

Interface ACI (Contrôle des habitants)

- Interface entre le CH et l'administration cantonale des impôts.

Registre civique (Secrétariat municipal)

- Refonte de l'application 1^{re} étape : vote des étrangers.

VOTELEC (Secrétariat municipal)

- Participation à l'étude et aux tests du projet cantonal de saisie du dépouillement des élections du Conseil National.

Base de données des logements (SEHL)

- Gestion des niveaux en relation avec SIBAT, Workflow SEHL/TRAVAUX-SCRIS-OFS, harmonisation avec SIL.

MapSelects (Transversal)

- Gestion des droits d'accès.

Musées (Culture)

- Développement de la saisie et de la numérisation des objets pour les musées.

GEPPETTO (SPA)

- Développement de la partie gestion administrative des employés et de l'interface Zadig-gestion des salaires.

CH

- Etude de l'application destinée à remplacer le système de gestion des données actuel du CH.

Gestion des subventions (Finance)

- Etude et développement d'une application de gestion des subventions.

Police du commerce

- Etude des données existantes pour les assainir, en relation avec la LADB.

Soins dentaires

- Elaboration du cahier des charges pour une informatisation.

SIL

- Participation à l'étude de la nouvelle application de gestion intégrée.

Divers

- Participation au COPIL SAGES, au COPIL pour la comptabilité des CSR, au Comité SIT, au suivi du guichet cartographique, animation du GUSIT.

MICRO-INFORMATIQUE ET RÉSEAUX EN 2003

Activités générales

Soutien

- Gestion et suivi des commandes informatiques; environ 450 commandes passées.
- Gestion des mouvements de matériel au sein du parc informatique.
- Gestion, maintenance et suivi des demandes de connexion à RECOLTE : 2 120 demandes traitées.
- Gestion et maintenance de l'anti-virus des postes de travail.
- Gestion des serveurs DNS et DHCP : 1 500 demandes de mutations.
- Gestion de la distribution des paquets logiciels avec Preset Manager.
- Conseils et assistance à la demande des services pour leurs projets informatiques, déménagements et autres échanges de matériel.
- Suivi du marché des logiciels, des accessoires et des périphériques micro-informatique auprès des fournisseurs.
- Mise à jour de l'anti-virus : passage aux dernières versions sur les 2 500 postes bureautique et sur les serveurs.

- Négociations des renouvellements de contrats de licences et de maintenances auprès de nos fournisseurs tels que Microsoft et Network Associates, en collaboration avec d'autres administrations au travers de la SIK/CSI.

- Représentation de la Ville de Lausanne à l'assemblée générale du PAIR.

- Représentation de la Ville de Lausanne aux réunions technique micro-informatique avec les membres romands de la SIK/CSI.

- Participation au groupe de travail de la formation informatique de la Ville.

Technologies et infrastructures

- Gestion et maintenance de la téléphonie : traitement d'environ 1 500 demandes (mutations et/ou raccordements).

- Négociation de nouveaux contrats Swisscom (abonnement et communication).

- Projet «START» : Mise en place d'un stockage sécurisé à Chauderon 9 et Pierre de Plan. Ecriture des procédures automatiques de gestion des connexions et des utilisateurs.

- Mise en place d'un centre d'appel pour le contrôle des habitants.

Etudes

- Etude et mise en place d'un nouvel outil de gestion de contenu de l'Intranet.

- Recherche et proposition de solutions pour l'évolution et la sécurisation du réseau RECOLTE.

- Etude de messagerie intégrée.

- Etude et test de réseaux privés virtuels.

- Coordination mensuelle pour le suivi des projets avec le service immobilier, des écoles et de la police.
- Veille technologique : suivi courant du marché et des technologies.

Activités de support, de maintenance et d'installations

Soutien

- Mise en service de 65 PC, 3 portables, 190 imprimantes et 55 scanners en marge du projet START.
- Exploitation du Helpdesk 2600 pour l'ensemble des utilisateurs informatiques; les appels et les messages reçus ont généré l'ouverture de 3 461 tickets.
- Maintenance et intervention sur environ 3 000 postes de travail. Support et assistance à env. 3 000 utilisateurs. Encadrement des CMI et CSI.
- Tests et validation des standards matériels et logiciels.
- Suite de la mise en réseau des imprimantes locales.

Technologies et infrastructures

Télécoms

- Augmentation de la bande passante Internet à 4 MB.
- Doublement du nombre de terminaux téléphoniques fonctionnant en connexion directe avec le réseau RECOLTE (VoIP), actuellement 1 200 téléphones, en remplacement de centraux téléphoniques traditionnels et regroupement de la téléphonie dans le plan de numérotation VILLE DE LAUSANNE (021315xxxx).
- Câblage et raccordements de près de 12 nouveaux sites à RECOLTE, principalement des établissements scolaires.
- Câblage et raccordements du bâtiment de Chauderon 4 ainsi que déménagement des entités du SST.
- Maintenance proactive.
- Détection de pannes et résolution d'incidents.
- Renouvellement de matériel actif de télécommunication.
- Mise en place de l'infrastructure permettant le compartimentage du réseau afin d'augmenter la sécurité.

DBAS

- Renforcement de la sécurité, contrôle des virus au niveau de la messagerie d'entreprise.
- Maintenance du système Harbor, du site Internet de la Ville, du site Internet de Lausanne Tourisme, des

serveurs de fichiers, des serveurs de base de données.

- Traitement des demandes de mutations et connexion messagerie ainsi que des restaurations de fichiers.
- Administration et gestion d'environ 3 280 boîtes aux lettres et listes de distribution.
- Maintenance, administration et support des bases de données et des modules applicatifs clients/serveurs. Support 2^e niveau pour Isis, Gefi, serveurs de fichiers.
- Gestion des serveurs, suivi de l'exploitation et des performances, gestion des pannes.
- Gestion des serveurs du SST suite à l'indisponibilité de CSI en charge.
- Préparation migration Exchange 2000.
- Participation au projet Qualiparc.
- Gestion annuelle d'entreprise.
- Création et gestion des GPO.

Serveur d'entreprise et Exploitation

- Installation de nouvelles versions de logiciels, entre autres : IMS, Produits de Storagetek (HSC, SMC, VTCS), TPX, Harbor.
- Maintenance régulière de nombreux produits : OS/390, DB2, CA1.
- Mise à disposition pour la section Etudes et applications d'un deuxième environnement DB2 pour permettre des tests dans un environnement indépendant de celui de production.
- Préparation pour le changement du serveur d'entreprise, celui-ci n'étant plus maintenu par le fournisseur à fin 2003 : préavis, études de diverses solutions, réorganisation des unités périphériques connectées au site central.
- Installation d'un nouveau contrôleur local TP.
- Redéfinition des connexions sur le site central pour les PC déployés par START.
- Remplacement du serveur d'entreprise par une nouvelle machine de la série z800 d'IBM (2066-0E1) le 6.12.2003.
- Connexions au serveur d'entreprise : le nombre de terminaux connectés sur le site central est de 1 593 (-11), soit 1 420 PC et 173 imprimantes. Le nombre de transactions IMS effectuées dans l'année est d'environ 30,8 millions (+1 %).

Projets réalisés

START – renouvellement des postes de travail

- Préparation du projet de janvier à août, déploiement de 2 000 postes de travail fixes bureautiques, 300 postes fixes DAO, 200 postes portables bureautiques de septembre à décembre, sans interruption des activités.

ARS

- Remplacement du serveur.
- Migration de la version 4.5 à la version 5 du logiciel du serveur ARS qui permet de créer et de gérer les tickets du Helpdesk et de la version 6.5 de la base SQL à la version 2000.

Projets en cours au 31.12.2003

- Implémentation du logiciel de gestion des avoirs informatiques Qualiparc Asset Management et mise à disposition de tous les CMI.
- Projet pilote CMI /DEJE.
- START – Déploiement de la gestion centralisée des PDA.
- START – Mise en production du SAN
- Soutien – consolidation des tâches dévolues à la section et redéfinition des descriptifs de postes de chaque collaborateur.

Formation

- Suivi des formations Support Windows et Office XP par tous les membres de la section Soutien.

REPRESENTATION, GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES, COMMISSIONS, DIVERS

La Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2003. Elle a examiné tous les grands projets informatiques, notamment ceux relatifs au remplacement du serveur d'entreprise et à la future stratégie architecturale technique. Elle a également étudié les demandes de matériels et logiciels informatiques formulées dans le cadre des autorisations d'achats 2004.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- d'e-CH et e-Vanti, organes de normalisation de la cyberadministration en Suisse, créés à l'initiative de la Confédération;
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine;
- du groupe de travail informatique de l'Union des villes suisses;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique);
- du CLUSIS; Association suisse de la sécurité informatique;
- du groupe de travail fédéral «Guichet virtuel - l'identification».

SERVICE JURIDIQUE

A/ ETUDES JURIDIQUES ET SPECIALES

Conseil communal

Compétences en matière de sociétés commerciales

Contrats

Action en dommages et intérêts à la suite d'une vente aux enchères
Catalogue d'œuvres sur informatique et droit d'auteur
Certificat de travail d'une personne au provisoire
Conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale
Conversion de données géographiques
Dénonciation anticipée d'un contrat
Entreprise et défauts
Exposition l'histoire c'est moi
Pacte successoral
Prêt à usage et résiliation
Société simple et répartition des frais
Sponsoring
Tri comptage et transport de monnaie

Divers

Exécution par substitution pour la plantation d'un arbre
Nuisances dues à la prostitution
Réhabilitation d'une personne accusée à tort après un non-lieu
Refus de prise en charge par des ambulances
Restitution d'un tableau

Droits réels

Occupation indue de places de parc
Servitude et extension de l'usage

Fonctionnaires

Commission paritaire en matière de formation
Congé soupçon
Licenciement d'une personne au provisoire
Paiement du salaire d'un fonctionnaire en détention préventive
Protection de la personnalité et données informatiques
Suspension d'un fonctionnaire impliqué dans une procédure pénale

Personnes morales

Responsabilité des membres d'une société coopérative
Statuts de l'association PACTE
Statuts du Lausanne Marathon
Statuts du Relais de la Flamme Olympique 2004
Statuts de la Conférence suisse des délégués communaux régionaux et cantonaux à l'intégration des étrangers

Police du commerce

Retrait d'autorisation et ordre d'évacuation pour un forain

Procédure

Consultation de dossier

Règlements

Prescriptions municipales concernant les recours à la Municipalité (révision)

Règlement d'occupation des logements subventionnés
 Règlement de l'allocation au logement
 Règlement d'installations sportives (8)
 Prescriptions municipales concernant les recours à la
 Municipalité
 Règlement pour les courses subventionnées pour
 handicapés

Responsabilité civile

Chute d'arbres
 Intervention d'un agent ayant causé des lésions
 corporelles
 Responsabilité du fournisseur d'accès Internet pour des
 sites illicites
 Responsabilité pour des actes illicites commis par un
 fonctionnaire en dehors du service

Taxes

Taxes et émoluments perçus par la Direction des
 travaux
 Taxes pour les relevés en fouille ouverte
 Tarif municipal relatif aux infrastructures portuaires et
 aux rives du lac

B/ PROCEDURES OUVERTES EN 2003

A la Municipalité

Consommation de gaz	1
Musique dans les établissements publics	1
Macarons d'entreprise	4
Ordre d'équiper en conteneur à déchets	1
Refus d'effet suspensif	1
Refus d'un procédé de réclame	1
Refus d'un Giganto	1
Retrait d'autorisation d'amarrage	2
Retrait d'autorisation de marché	1

A la commission communale de recours en matière d'impôt et de taxes spéciales

Emolument de surveillance de buvette	1
Impôt sur les divertissements	1
Redevance à bien-plaire	2
Taxe d'évacuation	1

A la Conférence des directeurs de police

Plaques des véhicules de remplacement	1
Retrait de carnet de conducteur	2

Au Tribunal administratif

Abattage d'arbres	2
Autorisation de démolir et mesures provisionnelles	1
Fête foraine	1
Licenciement pour justes motifs et suspension	1
Marchés publics et délai pour faire une offre	1
Refus d'effet suspensif et compétence	1
Suspension d'un fonctionnaire	1

Au juge de paix

Expertise hors procès
 Retrait de commandement de payer et déclinatoire
 Action en cessation de troubles

Au Tribunal des baux

Appel contre une ordonnance de mesures provisionnel-
 les
 Portée d'une transaction et mesures provisionnelles
 Réduction de loyer et mesures provisionnelles

Au Tribunal cantonal

Recours contre jugement en matière de bail à loyer
 Retrait du commandement de payer et déclinatoire

C) PLAINTES PENALES

	2002	2003
Graffiti	72	72
Dommages à la propriété	118	147
Incendies	3	7
Délit manqué d'incendie volontaire	1	—
Vols	13	8
Vols avec effraction	21	25
Tentatives ou délits manqués de vols avec effraction	15	14
Vols par introduction clandestine	7	6
Alarmes fallacieuses	—	—
Violation de domicile	1	2
Profanation de tombes et dommages à la propriété	—	—
Escroquerie et faux dans les titres	—	1
Délits manqués de vol par introduction clandestine	2	—
Entrave aux services d'intérêt général et émeute	—	—
Fausse coupure	—	—
Dépôt sauvage de pneus	—	—
Message électronique avec un ou plusieurs fichiers à caractère pornographique infecté(s) de virus	—	1
Utilisation abusive de lignes téléphoniques	1	1
TOTAL	254	284

D) COMMISSION DE POLICE

Provenance	Rapports enregistrés		Personnes dénoncées	
	2002	2003	2002	2003
Police municipale	41 343	48 113	41 868	48 696
Contr. des habitants	29	11	29	11
Gendarmerie	44	29	47	31
TL	305	696	305	696
Totaux	41 721	48 849	42 249	49 434

	Amendes perçues	
	2002	2003
Procédure ordinaire	5 106 905.—	5 188 882.—
	2002	2003
Demandes de conversion en arrêts	6 605	6 286
	2002	2003
1.- Des appels	2002	2003
contre des sentences de 2001	7	—
contre des sentences de 2002	40	15
contre des sentences de 2003	—	52
rejetés	2	1
retirés	21	30
prescrits	1	0
réformés	—	3
admis	1	3
admis partiellement	—	0
irrecevables	13	14
défauts	—	1
sans objet	1	0
suspens	15	15
	2002	2003
2.- Recours au Tribunal fédéral		
contre un jugement du Tribunal de police	—	0
rejeté	—	0
irrecevable	—	0
suspens	—	0

SERVICE DE L'INFORMATION

L'année 2003 au Service de l'information (SPI) a été essentiellement marquée par les synergies engendrées par le regroupement de ses différents secteurs au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Le 1^{er} avril 2003, les deux divisions du service - «information au public» et «information à la presse» - ont pris leurs quartiers à l'Hôtel de Seigneux dans les locaux du poste de police de la Palud. Parallèlement, le Service de presse et d'information est devenu «Service de l'information» et ses deux divisions ont respectivement pris le nom d'info cité et d'info presse. A cette occasion, un logo a également été créé pour les deux entités.

Ce déménagement à la place de la Palud a mis en évidence le rôle important d'info cité, qui se trouvait auparavant aux Escaliers du marché (voir paragraphe concerné). Grâce à une meilleure visibilité, sa fréquentation a augmenté de plus d'un tiers. En outre, le regroupement d'info cité et d'info presse a permis de réaliser de meilleures collaborations au sein du service.

Au chapitre des activités, le Service de l'information a poursuivi ses collaborations avec les projets commencés en 2002, tels que la démarche participative *Quartiers 21*, le projet m2, la future usine Tridel, et le projet-pilote Agglomération lausannoise. D'autres événements d'importance ont requis l'appui du service, à l'instar du Sommet du G8 à Evian, du Bicentenaire du canton de Vaud ou encore du rapprochement entre les

Services industriels de Lausanne et l'entreprise CVE-Romande Energie.

Le Service de l'information a également poursuivi la réflexion sur la politique de communication interne à l'Administration. A fin 2002, le SPI a été – de par la nature de ses activités – désigné leader dans la mise sur pied du volet «communication interne», inclus dans le déploiement du projet GePeL. Durant l'année 2003, l'adjoint de la chef de service a présidé neuf séances du groupe de travail composé de deux chefs de services, deux RRH, deux représentants des associations du personnel, du conseiller en ressources humaines et d'un spécialiste de l'Institut de Hautes études en administration publique (IDHEAP). Le groupe a rapidement choisi de fonder son travail sur un questionnaire adressé aux RRH de chaque service, afin de cerner plus finement les besoins en la matière. Les collaborateurs des ressources humaines du SPA ont dépouillé les réponses. A fin 2003, le projet d'une politique de communication interne était quasiment prêt à être introduit dans le circuit de validation habituel des projets GePeL.

INFO PRESSE

La division info presse du service assure le maintien d'étroits contacts entre les représentants des médias et les membres de la Municipalité, ou de l'administration communale.

Points de presse de la Municipalité

Les points de presse hebdomadaires permettent de communiquer rapidement les décisions prises par la Municipalité. Tous les dossiers traités ne font pas systématiquement l'objet d'une décision hebdomadaire et l'Exécutif se réserve la possibilité d'annuler sa rencontre avec la presse au dernier moment, plutôt que de solliciter les journalistes pour des informations de moindre importance.

Tous les préavis et rapports-préavis ainsi que la plupart des sujets importants font l'objet d'un communiqué de presse. En cas d'annulation du point de presse, les communiqués sont simplement diffusés par courrier et par mail et, de toute façon, publiés sur le site web de Lausanne.

En 2003, la Municipalité a tenu 16 des 49 points de presse prévus et 29 sujets ont été présentés, soit 6 par l'Administration générale et finances, 1 par Sécurité publique, 6 par Culture, sports, patrimoine, 9 par Travaux, 3 par Enfance, jeunesse et éducation et 5 par Sécurité sociale+Environnement. Sur les 29 sujets, 28 étaient accompagnés d'un communiqué et 19 concernaient des préavis ou rapports-préavis.

Conférences de presse

Le Service de l'information a également participé à l'organisation de conférences de presse spécifiques en collaboration avec les directions et leurs services. L'opération *Quartiers 21* a donné lieu à deux conférences de presse, la première pour le lancement de la démarche et des ateliers d'innovation, la seconde pour annoncer le début des conférences de consensus. Deux rencontres avec la presse ont également été organisées pour la journée européenne «en ville sans ma voiture» du 22 septembre, en collaboration avec le délégué aux

piétons. Le chantier de la future usine Tridel a également nécessité de nombreux contacts avec les médias. Au total, une conférence de presse, un point presse et un rendez-vous sur le chantier ont été organisés. Enfin, le projet m2 a fait l'objet, en septembre, de la première grande conférence de presse après la votation populaire de novembre 2002.

D'autres sujets importants ont nécessité une convocation de la presse, tels que le Sommet d'Evian, en collaboration avec le canton de Vaud, les festivités du Bicentenaire de la création de l'Etat de Vaud avec l'association «Vivre ensemble 03», la création de la Fondation pour les musiques actuelles, l'observatoire de la sécurité, le lancement du «petit mémento aux parents», la remise du trophée Eco-conscience en collaboration avec le Beau-Rivage Palace, ou encore la construction de la Tour de Sauvabelin.

Autres prestations

En 2003, le Service de l'information a émis 169 communiqués de presse et envoyé 58 invitations aux représentants des médias, dont 14 pour le Forum de l'Hôtel de Ville.

Un certain nombre d'événements ont cependant requis plus qu'un simple communiqué. Ainsi, *Quartiers 21* a fait l'objet d'une édition spéciale de *La Ville ensemble* en janvier, ainsi que d'un bulletin d'information de quatre pages pour tous les partenaires et d'un hors-série *La Ville Express* en novembre.

Les deux grands chantiers m2 et Tridel ayant été acceptés en votation populaire en 2002, le service s'est attaché en 2003 à développer leur communication. Pour Tridel, un concept complet a été réalisé, en collaboration avec la Direction des travaux. Pour le m2, le service a activement participé à la mise sur pied de la cellule de communication au sein de laquelle il restera impliqué, avec d'autres représentants de la Ville, durant toute la durée du projet.

Le SPI a également suivi en 2003 les travaux du projet-pilote «Agglomération lausannoise» et réalisé une lettre d'information aux communes en avril. Suite à une réorganisation interne du projet en décembre, il a renoncé à organiser la communication du projet-pilote, au profit d'un mandataire externe choisi par le comité de pilotage. Par ailleurs, les collaborateurs du service ont entièrement conçu et rédigé les textes pour le supplément de la *Feuille des avis officiels* consacré à la ville de Lausanne, publié en novembre. Les 14 expositions au Forum de l'Hôtel de Ville ont nécessité la rédaction d'invitations, de communiqués et l'organisation d'autant de vernissages presse. En outre, une quinzaine de messages du syndic ont été rédigés pour les plaquettes et programmes édités à l'occasion de rencontres diverses, congrès ou soirées annuelles d'associations de la région.

Enfin, lors du Sommet d'Evian début juin, le Service de l'information a travaillé avec les autorités cantonales et fédérales pour l'organisation et la tenue d'un centre de presse ouvert aux médias suisses et internationaux.

Manifestations sportives

En 2003, une seule manifestation sportive, le Tour de Romandie, a requis la collaboration du service. Ce dernier a participé, avec le comité d'organisation de l'étape lausannoise qui s'est déroulée le 4 mai 2003, à diverses actions de presse, dont une conférence de presse.

INFO CITE

En 2003, la division info cité a poursuivi sa mission d'informer le public par le biais du bureau d'accueil, des publications et d'internet.

Bureau d'accueil

En déménageant le 8 avril 2003 au centre de la place Palud, le bureau d'accueil d'info cité a connu un essor prodigieux et cela malgré la disparition du système de billetterie en réseau Billetel. Sa nouvelle situation et son espace d'accueil moderne et convivial lui ont permis d'acquérir une meilleure visibilité pour la population, ce qui a eu un effet direct sur sa fréquentation. Entre 2002 et 2003, celle-ci a progressé en effet de plus d'un tiers. Cette évolution a démontré l'utilité de ces prestations offertes au public et les besoins de la population en matière d'informations.

Le changement d'appellation et la création d'un nouveau logo a donné lieu à une campagne de promotion, composée d'affiches dans les transports publics (m1 et bus tl) et à l'impression de cartes d'information en remplacement de l'ancien dépliant de présentation. En outre, les collaborateurs d'info cité ont organisé deux conférences de presse liées à leurs activités : la conférence annuelle des musées lausannois (communaux, cantonaux et privés) et celle de l'édition 2003 du programme de manifestations gratuites «Entrée libre pour un été».

Demandes diverses

Malgré la disparition de Billetel en début d'année, la fréquentation d'info cité a littéralement explosé en 2003. Au total, les trois collaboratrices du bureau d'accueil ont répondu à 9 369 demandes (appels téléphoniques, visites, correspondances et e-mails), soit 31,4 % de plus qu'en 2002 (7 128 sollicitations). En moyenne, cela revient à 780 prestations par mois. Pour comparaison, la progression entre 2001 et 2002 avait été de 7 % seulement.

Sur ces 9 369 demandes, 6 254 ont fait l'objet d'une réponse directe et 1 914 aiguillées vers d'autres instances. 3 652 requêtes concernaient la vie lausannoise, 4 925 des documents relatifs aux activités de la Commune (brochures, dépliants, plans, Journal communal, etc.), 318 questions concernaient les autorités cantonales et 3 157 des sujets divers. Enfin, 493 demandes de nature touristique ont trouvé réponse à info cité.

Spectacles et manifestations

Annoncée en 2002, la faillite de Billetel a été officiellement prononcée le 13 mai 2003. La billetterie était toutefois fermée depuis le 28 octobre 2002. Malgré la

disparition de ce point de vente de billets, le bureau a continué à distribuer auprès du public de nombreux programmes d'institutions culturelles, telles que l'Opéra, les théâtres, ballets, musées, etc.

Publications

Journal communal de Lausanne

Le Journal communal de Lausanne a connu en 2003 sa dernière année. En effet, les restrictions budgétaires prévues par la Municipalité ont sonné le glas de cette publication, après 12 ans d'existence. Durant cette période, six fois par an, le Journal communal de Lausanne a reflété la vie de la cité et de l'Administration communale.

Cinq numéros sur six ont tout de même paru l'an dernier, présentant, comme d'ordinaire, un dossier sur un thème spécifique: «Quand la ville fait son ménage» (N° 89 - février); «A travers les mailles du filet social» (N° 90 - avril); «Plus de garderies pour une meilleure qualité de vie» (N° 91 - juin); «Lausanne, au service de ses habitants» (N° 92 - août); «Législature 2002-2006 : avancée du programme 'Bien vivre à Lausanne'» (N° 93 - octobre). Par le biais de la rubrique «forum lausannois», les élus et collaborateurs de l'Administration ont répondu directement à 11 questions des Lausannois.

Autres publications

Comme chaque année, le Service de l'information a mis à jour les différentes brochures qu'il rédige et publie. Après le bulletin des musées en 2002, le recueil «Allons-y!» - qui recense les possibilités de se divertir à Lausanne de 0 à 18 francs - a, à son tour, fait peau neuve en 2003. Les deux autres brochures «L'administration communale – mode d'emploi» et «Une manifestation à organiser?» ont été à nouveau actualisées.

En outre, en fin d'année, le SPI a collaboré pour la première fois avec le bureau de publicité des musées du Service de la culture pour la mise en page de la nouvelle formule de la brochure «infos expos 2004 Musées Lausanne et Pully». Cette publication paraît deux fois par année et recense de façon exhaustive toutes les expositions des musées cantonaux, communaux et privés de Lausanne et de Pully.

Le bulletin des musées, pour sa part, a continué sa parution, sous sa nouvelle apparence réalisée en 2002. En 2003, il a paru 3 fois, soit en janvier, en même temps que la conférence de presse des musées, en juin et à fin septembre, à l'occasion de la nuit des musées. Toutes ces brochures, distribuées gratuitement, sont diffusées auprès d'un large public et participent à la communication générale de la Ville de Lausanne.

Internet – www.lausanne.ch

Poursuivant sur le rythme de l'année 2002, l'unité internet a continué à développer, en 2003, le portail www.lausanne.ch. Les deux webmasters et le graphiste web ont accueilli, durant l'année, trois stagiaires qui ont participé au travail de l'unité par le développement de

pages, la programmation ou des traductions. Par ailleurs, l'organisation décentralisée, permettant à tous les services communaux et à Lausanne Tourisme de présenter et de gérer eux-mêmes leurs informations ainsi que d'offrir certaines prestations sur internet, a suscité une collaboration accrue. De manière générale, de plus en plus de services intègrent internet dans leur système de communication.

Au cours de l'année 2003, plus de 3 000 pages d'information, nouvelles ou mises à jour, ont été publiées et plus de 5 000 événements insérés dans l'agenda du site après validation par les deux webmasters, chargés de veiller à la cohérence et à la bonne marche du site.

Ceux-ci ont également aidé plusieurs services à développer leur offre sur internet, par exemple le Service d'assainissement pour le ramassage des déchets (www.lausanne.ch/dechets), le Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement, par l'intermédiaire d'une stagiaire, pour présenter les immeubles subventionnés et la liste des logements vacants (www.lausanne.ch/logements). De même, ils ont collaboré à des projets menés par la Ville, comme la démarche participative *Quartiers 21* (www.lausanne.ch/quartiers21).

Dans le cadre de la formation, quatre sessions de cours ont été organisés pour les collaborateurs de différents services (eauservice, sports, musée romain, ...) afin qu'ils puissent actualiser eux-mêmes, régulièrement, les informations sur leurs prestations, leurs manifestations et leurs expositions.

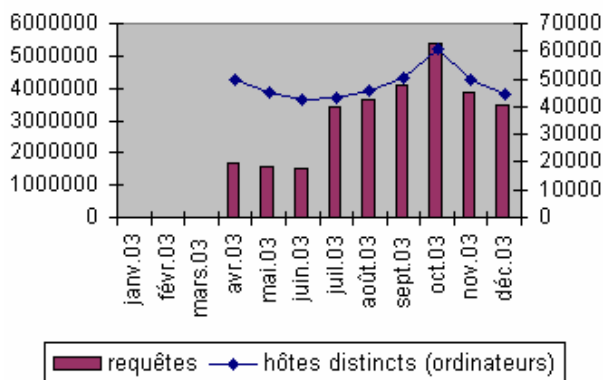
Deux services ont décidé de ne plus utiliser le gestionnaire de contenu et ne plus être hébergés sur le portail www.lausanne.ch : le Service des sports, pour deux de ses manifestations, et le mudac. A l'inverse, le prix Ecoconscience, organisé par le Service d'assainissement et le Beau-Rivage Palace, après une expérience à l'extérieur, a décidé de se faire héberger sur www.lausanne.ch/ecoconscience.

Statistiques de consultation

Les outils statistiques liés au site permettent d'en mesurer la fréquentation, la provenance des utilisateurs, les rubriques et les pages les plus consultées. Les chiffres confirment la place importante qu'occupe désormais internet dans le domaine de la communication et de www.lausanne.ch, en particulier, dans la recherche d'informations sur la ville.

Entre 45 000 et 50 000 ordinateurs différents (hôtes distincts) se connectent chaque mois à lausanne.ch, ce qui représente un nombre d'utilisateurs réguliers ou occasionnels certainement beaucoup plus élevé, car un ordinateur peut en cacher plusieurs dizaines ou centaines d'autres, notamment dans les grandes entreprises où toutes les connexions passent par un même serveur. Ce chiffre est en augmentation de 10 000 unités par rapport à l'année précédente.

Le nombre de pages consultées mensuellement, qui se chiffre en millions, a, lui, diminué, ce qui indique que les internautes trouvent plus rapidement l'information qu'ils cherchent.



*Les chiffres du premier trimestre ne sont pas complets.

Les internautes consultent beaucoup les rubriques agenda et offres d'emploi, et sont très attirés par les grandes manifestations sportives et culturelles. Les pics de fréquentation relevés en avril et en octobre sont d'ailleurs dus à l'intérêt porté aux 20 km de Lausanne et au Lausanne Marathon. Les informations pratiques comme les possibilités d'hébergement, de logement, le plan de ville ou les indications destinées aux personnes souhaitant s'établir à Lausanne sont parmi les plus recherchées. Sur le plan officiel, les communiqués de presse et les offres d'emploi de l'Administration communale sont très demandés. Parmi les sites des services communaux, ceux de la Bibliothèque municipale, de la police et du contrôle des habitants sont les plus visités. Enfin, on retrouve également en bonne place, les aspects visuels, tels les webcams ou les photos sur Lausanne.

Intranet

L'unité internet a été sollicitée pour participer au groupe de travail monté par le Service informatique pour développer un nouvel intranet communal. Les outils choisis sont, en effet, identiques à ceux utilisés pour le site internet. L'unité a apporté son expérience dans le domaine éditorial (arborescence, accès à l'information) ainsi que visuel. L'ensemble du graphisme - navigation, modèles de page, charte graphique - a été élaboré par le graphiste web. Un représentant de l'unité assure le suivi et l'animation du groupe de travail intranet.

Guichet virtuel suisse

La déléguée internet a poursuivi sa participation aux travaux du groupe de suivi à Berne et du comité vaudois. Elle a également assuré les liens entre le guichet virtuel ch.ch et les pages du site de la Ville de Lausanne. Afin de mettre en évidence ce lien, le logo du guichet a été apposé sur l'ensemble des pages référencées.

SERVICE DE LA RÉVISION

Au cours de l'année 2003, le Service de la révision a principalement effectué les tâches suivantes :

Contrôles internes

Vérifications :

- par sondages dans les 7 directions, des factures fournisseurs, avant les procédures de paiement.

Audit :

- de la gestion des défalcatons sur les factures remises au contentieux;
- pour les besoins de la police du commerce, des chiffres d'affaires 2000, 2001 et partiellement 2002 d'un client soumis au paiement de l'impôt sur les divertissements;
- étude d'une méthodologie pour l'audit du bilan de la Commune au 31 décembre;
- de la situation budgétaire de la Commune au 15 décembre 2003.

Assistance :

- au Service du personnel et des assurances :
 - atelier «sécurité» dans le cadre du développement du logiciel RH Peoplesoft;
 - définition des coûts de fonctionnement de la CPCL supportés par la Ville;
- au Service d'organisation et d'informatique, réorganisation du travail réalisé avec ZSE dans le cadre du logiciel ZADIG;
- au Service des impôts, de la caisse et du contentieux :
 - introduction de la procédure de saisie informatisée des frais OP;
 - définition du module de gestion financière du contentieux dans GEFI;
- au Service du contrôle des habitants, introduction de la nouvelle procédure de perception à l'avance des taxes;
- au Service immobilier, validation de la procédure de bouclage des comptes OFIGER.

Contrôles externes

Vérifications :

- des comptes annuels de sociétés immobilières et de fondations;
- des comptes annuels de divers organismes et institutions subventionnés de manière prépondérante par la Ville;
- des comptes 2002 de la Caisse de Pensions de la Commune de Lausanne;
- des comptes d'organismes bénéficiant d'une aide financière casuelle de la Commune;
- contrôles spécifiques de manifestations sportives et autres organisées à Lausanne;
- du coût de construction et des impenses d'amélioration d'immeubles construits sur des terrains communaux mis à disposition sous la forme du droit distinct et permanent de superficie.

SERVICE FINANCIER

Au cours de l'exercice 2003, l'effectif du Service financier est demeuré globalement inchangé. En revanche, la dotation en personnel de la section comptable œuvrant pour la direction «Culture, sports, patrimoine» s'est révélée insuffisante. En raison du blocage d'effectif, le poste à 50 % récemment créé aux études financières a été transféré à ladite section comptable.

En exécution des missions qui lui sont confiées, le Service financier a réalisé les principales tâches suivantes en 2003 :

- élaboration et présentation du projet de budget annuel, préavis au Conseil communal
- bouclage annuel des comptes et préavis au Conseil communal
- harmonisation et gestion du plan comptable, du fichier des fournisseurs et du fichier des débiteurs
- contrôle et suivi des opérations comptables de l'ensemble de la Commune, de la FLAT, du FERL, de la CPCL et de la Fondation Pasche
- supervision et édition des factures débiteurs (hors SI)
- exécution des paiements aux fournisseurs et aux autres créanciers
- paiements des salaires et des pensions
- gestion de la dette communale et de la trésorerie courante
- établissement d'un tableau de bord financier mensuel à l'intention de la Municipalité
- information générale, encadrement et formation à l'utilisation du logiciel comptable GEFI, organisation de cours pour le personnel
- gestion des profils et des autorisations d'accès au logiciel GEFI; à fin 2003, 380 utilisateurs étaient enregistrés
- encadrement des comptabilités de direction dans l'approche des divers problèmes posés par la Taxe à la valeur ajoutée (TVA)
- participation à des groupes de travail divers, à des séances de commissions du Conseil communal, à des assemblées sur délégation municipale et aux séances de la Commission immobilière
- examen des aspects financiers des préavis et des crédits supplémentaires.

En outre, au cours de l'année 2003, les collaborateurs du service ont été actifs dans les domaines ci-après :

- poursuite du développement des fonctionnalités offertes par l'application informatique GEFI
- Commission des finances : secrétariat et procès-verbaux

- participation, en tant que délégué de l'Union des communes vaudoises, aux réunions de la Commission paritaire d'EtaCom. Suivi de l'impact de ce projet sur les finances communales lausannoises
- gestion comptable et financière des sociétés Boisy TV SA, DigiTV SA et Maison du Sport International SA dans lesquelles la Commune a des participations financières
- participation aux séances des conseils d'administration de :
 - Jeunotel SA
 - COLOSA, société coopérative
 - LOGACOP
 - Fonds de financement de la caisse de pensions TL
- collaboration à la gestion de la fortune de la CPCL et à la rédaction du rapport annuel de gestion
- collaboration à la notation financière de la Ville par l'agence Standard & Poor's : entretien avec les experts, préparation de divers documents, suivi de la relation
- collaboration dans la recherche de fonds pour les projets M2, TRIDEL et Maison du sport international
- informatisation de la comptabilité de la section suisse du Conseil des communes et régions d'Europe
- assistance au SOI lors du remplacement de tous les ordinateurs du service reliés au réseau
- participation au groupe de travail du projet «Agglomération»
- études relatives à la mise en place de deux logiciels, l'un pour la gestion des investissements et l'autre pour le catalogue des subventions
- participation à des séminaires visant une plus grande transparence des comptes publics.

SERVICE DES IMPÔTS, DE LA CAISSE ET DU CONTENTIEUX

IMPÔTS

Le bureau des impôts emploie 3 personnes; elles effectuent les tâches suivantes :

- établissement, mise à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois;
- collaboration avec l'Administration cantonale des impôts en matière d'assujettissement, de taxation, de répartitions, d'exonérations et de remises d'impôt;
- réception du public, renseignements et conseils fiscaux, statistiques;
- secrétariat de la Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Rôle des contribuables

	31.12.2002	31.12.2003
Rôle ordinaire	69 549	69 745
Tableau supplémentaire	3 068	3 123
Rôle de l'impôt à la source	7 554	8 205
Rôle des étrangers sans activité	215	193
Rôle des propriétaires de chiens	3 239	3 101
Contribuables avec domicile régulier hors Lausanne	6 407	6 346

L'établissement du rôle des contribuables est poursuivi par notre service, malgré l'incertitude découlant de l'introduction de la nouvelle base de données cantonale, le Registre, et des difficultés rencontrées dans le traitement des rôles avec le système postnumerando.

Information fiscale

En collaboration avec l'office d'impôt de Lausanne-ville, le bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 3 février au 4 avril 2003. Pour la première fois, le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune depuis plusieurs décennies. Une équipe de 8 taxateurs, ordinairement rattachée à l'office d'impôt, a rempli pas moins de 3 500 déclarations d'impôt et répondu à 5 400 personnes. Cette expérience a été positive tant au niveau du public qu'au niveau cantonal, en prévision de la déclaration 2003 postnumerando. D'avril à décembre, encore 872 personnes ont recouru à nos services pour des renseignements et des déclarations d'impôt à compléter. Enfin, près de 500 renseignements fiscaux ont été donnés par téléphone du 3 février au 31 mars 2003.

Nous constatons également une forte augmentation de questions, tant par téléphone qu'au guichet, relative au nouveau système postnumerando et à la perception en décaissant.

Commission communale de recours

La question de l'organisation du secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communaux demeure en suspens. Le bureau du Conseil communal, compétent en la matière, a décidé d'attendre le résultat d'affaires actuellement en cours auprès du Tribunal administratif avant de se prononcer sur l'opportunité du rattachement du secrétariat de la commission à un service de l'Administration.

CAISSE

La Caisse communale compte 4 collaborateurs; elle centralise tous les paiements et encaissements de la Commune, à l'exception de ceux des Services industriels et des créances fiscales (mandat de perception confié à la Recette de l'Etat). En dehors des tâches courantes d'un service caisse - services de guichet - le personnel est chargé de l'encaissement des recettes journalières des services communaux, et du contentieux, des sentences municipales et pour partie des amendes d'ordre.

Encaissements principaux

	2003	2002
Par compte de chèques postaux CCP 10-395-7	fr.	fr.
Caisse communale	301 017 391.64	299 926 244.33
Encaissement Deb Contentieux	8 883 335.29	4 156 288.48
Encaissement sentences municipales	3 559 019.60	1 858 875.60

Paiements principaux

	2003	2002
Par compte de chèques postaux CCP 10-395-7	fr.	fr.
Caisse communale	301 740 467.30	301 660 469.91
En espèces		
Aide sociale-chômage	4 097 362.50	6 769 612.95
	2003	2002
	nbre	nbre
Ordres de paiements BVN traités manuellement	10 265	11 820
	38 787	37 445

CONTENTIEUX

Le bureau du contentieux rassemble 11 personnes; il est chargé du recouvrement des créances de la Ville, de l'Agence communale d'assurances sociales et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des sommes dues aux Services industriels et des prétentions fiscales gérées par la Recette de l'Etat.

Il procède auprès des instances judiciaires compétentes : offices des poursuites et faillites, justice de paix, tribunaux, etc. à qui *fr. 1 036 154.37* de frais ont été avancés en 2003 pour obtenir, par voie d'exécution forcée, que les débiteurs s'acquittent de leur dû.

Le contexte de travail du contentieux est demeuré identique à celui que l'on a connu les années précédentes, à savoir une progression des volumes à traiter, de la complexification des dossiers tant sur le plan de leur constitution que de leur traitement en procédure, et de la pression générée par des débiteurs rendus agressifs par leurs difficultés courantes et la réalité économique du moment.

55 501 cas de recouvrement ont été confiés au contentieux en 2003 contre 52 392 l'année précédente. Le nombre des poursuites introduites s'est élevé à 16 198 et l'on remarque que la durée des quelque 1 600 échelonnements de remboursement de dettes accordés tend à s'allonger en raison de mensualités de moindre importance convenues avec des débiteurs aux possibilités de plus en plus limitées.

La tendance aux rapports verbaux s'intensifie et nous avons ainsi connu près de 20 000 entretiens téléphoniques et 1 200 discussions au guichet. Ce phénomène, qui impose une grande disponibilité en raison du caractère de service public de l'administration

communale, ralentit notre activité car il ne nous libère pas pour autant de la nécessité de disposer de pièces écrites à constituer, notamment, pour leur force probatoire dans les procédés judiciaires.

La part des pertes enregistrées se situe toujours dans une proportion de 1 à 3 par rapport aux encaissements portant sur quelque 13 millions de francs mais nos

prévisions, en regard des opérations en cours, sont pessimistes et nous nous attendons à des pertes futures allant croissant.

Considérant le nombre des dossiers en cours au début de l'année, le bureau du contentieux s'est occupé en 2003 de 84 904 cas de recouvrement représentant une somme de près de 34 millions de francs.

Contentieux — résumé d'activité

	2002		2003	
Factures à recouvrer		9 100		9 287
Bordereaux AVS à recouvrer		1 864		1 591
Sentences municipales		41 424		44 623
Poursuites introduites		14 798		16 198
Saisies requises		8 892		10 551
Ventes requises		67		100
Contrevenants insolvable dénoncés pénalement		6 605		6 286
Requêtes d'expulsion pour loyer impayé		42		31
Exécution forcée desdites		25		22
Plaintes pénales		32		45
Requêtes de faillite		0		3
Requêtes de mainlevée, sommaires ou ordinaires		462		510
Plans financiers accordés		1 397		1 604
Téléphones		16 950		19 641
Guichets		998		1 200
Soldes au 01.01.	fr.	15 301 673.35	fr.	14 996 721.02
corrections	fr,		fr.	-200.00
Mandats	fr.	17 626 341.69	fr.	17 317 101.00
Frais de procédure avancés	fr.	802 655.85	fr.	1 036 154.37
Emoluments de recouvrement	fr.	528 550.00	fr.	524 570.00
ADB à recouvrer	fr.	70 916.40	fr.	54 906.95
Montant à percevoir	fr.	34 330 137.29	fr.	33 929 253.34
Montant des créances extournées	fr.	895 952.34	fr.	997 432.90
Montant des créances défalquées	fr.	5 153 974.47	fr.	4 816 664.10
Montant des créances recouvrées	fr.	13 283 489.46	fr.	13 292 794.75
Solde au 31.12.	fr.	14 996 721.02	fr.	14 822 361.59